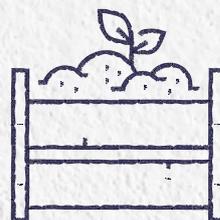




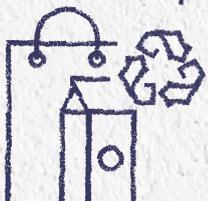
# RAPPORT ANNUEL



2021



sur le **prix** et la **qualité du service public**  
de **prévention et de gestion des déchets**



**UNIVALOM**

*Nous donnons de la valeur à vos déchets !*  
Prévention - Traitement - Valorisation

## ÉDITO

UNIVALOM est un acteur institutionnel reconnu qui œuvre avec ambition et imagination à la protection de notre environnement en dépassant de loin le simple cadre du traitement des déchets.

Avec pédagogie et accompagnement, UNIVALOM mène quotidiennement ses missions grâce à la confiance et l'adhésion des citoyens.

Malgré les contraintes et les difficultés pratiques liées à la crise sanitaire, UNIVALOM a réussi à maintenir ses services au public et aux professionnels grâce à l'engagement et à la capacité d'adaptation de ses agents, les déchèteries réussissant à rester accessibles en dépit notamment des couvre-feux.

L'année 2021 a permis de restructurer notre réseau de déchèteries afin d'offrir aux professionnels et aux particuliers plus d'efficacité mais aussi plus de sécurité pour leurs apports. La nouvelle déchèterie d'Antibes viendra renforcer le maillage territorial permettant une gestion des flux de déchets cohérente et adaptée à tous les besoins.

UNIVALOM a la charge d'une mission environnementale d'importance capitale en assurant le traitement et la valorisation des déchets de 29 communes et 270 000 habitants. Innovante et performante, l'Unité de Valorisation Énergétique traite chaque année 160 000 tonnes de déchets et génère dans le même temps la consommation électrique annuelle de 15 000 foyers.

La production de déchets est un enjeu majeur et UNIVALOM accompagne les foyers vers une approche raisonnée et vertueuse de notre consommation. L'Opération zéro déchet, grâce à un dispositif d'accompagnement pédagogique et engageant, permet d'aider des familles volontaires à réduire durablement leurs productions d'emballages.

Récompensé de plusieurs prix et distinctions, la collecte sélective, soutenue par notre Service Prévention et Valorisation, est également indispensable à une gestion des déchets performante, écologique et économique. La collecte des emballages a été doublée pour les communes d'Antibes Juan-les-Pins, Biot, Villeneuve Loubet et Vallauris Golfe-Juan. Cette opération a permis d'augmenter de 34 % les emballages collectés, et préserve ainsi notre pouvoir d'achat en assurant une fiscalité parmi les plus basses du département.

Enfin, notre ambition est de faire de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des Semboules un outil innovant dédié à la solidarité territoriale et à la protection de l'environnement comme du pouvoir d'achat. Ainsi, des études ont mis en évidence le fort potentiel thermique issu de la combustion de nos déchets qui serait susceptible d'alimenter de manière renouvelable des réseaux de chaleur dans un rayon d'un kilomètre autour de l'usine.

L'UVE jouera également un rôle majeur pour l'autonomie de l'ouest du département en matière de gestion des déchets des différentes communes et EPCI à l'échelle du Pole Métropolitain CAPAZUR.

Les différentes missions d'UNIVALOM, mais également l'expertise de ses agents et la qualité de ses équipements, sont autant d'atouts à disposition de notre territoire afin de faire face aux défis environnementaux de notre époque.

  
Jean LEONETTI  
Président d'UNIVALOM

**UNIVALOM**

*Nous donnons de la valeur à vos déchets !*



## I. Synthèse

Chiffres clefs 2021	8
Indicateurs techniques	11
Synoptique des flux 2021	12
Actions marquantes de l'année	14



## II. Gouvernance et structure du syndicat

Compétences	19
Élus siégeant au syndicat	19
Membres du Conseil syndical	20
Organisation des services	21
Organigramme du Syndicat	21
Lieux de travail	21



## III. Prévention

Éducation à l'environnement	24
Compostage	24
Compostage individuel	24
Compostage partagé	24
Broyage des déchets verts	24
Broyez du vert	24
Broyage des sapins de Noël	25
Zéro Déchet	25
Objectif Zéro Déchet	25
Les Z'ateliers ZD	25
Réemploi	26
Recyclerie	26
Collecte de Jouets	26
Communication de proximité	26



## IV. Réception

Quais de transfert	30
Unité de valorisation énergétique	30
Déchèteries	32
Organisation et coordination	34
Faits et chiffres marquants	34
Suivi de la réglementation ICPE par la DREAL	35
Travaux et aménagements	35



## VI. Traitement

OMA	38
DMA	39



## VII. Services support

Accueil	44
Ressources Humaines	44
Commande publique	46
Facturation	46
Communication	46
Logistique	47
Maintenance	47
Transport	47



## VIII. Annexes

<b>Annexe 1:</b> Matrice simplifiée d'expression des coûts	50
<b>Annexe 2:</b> Bilan financier	51
<b>Annexe 3:</b> Tarifs d'UNIVALOM en 2021	52
<b>Annexe 4:</b> Recettes de valorisation et soutiens perçus	53
<b>Annexe 5:</b> Liste d'attribution des marchés publics	54
<b>Annexe 6:</b> Filières de traitement actuelles : liste des marchés	56
<b>Annexe 7:</b> Filières de traitement actuelles : capacités des installations	56
<b>Annexe 8:</b> Devenir des déchets en 2021	58
<b>Annexe 9:</b> Gisement des OMA et déchets hors OMA	59
<b>Annexe 10:</b> Gisement des déchets 2021 par entité	60
<b>Annexe 11:</b> Fiche d'identité de l'Unité de Valorisation Énergétique	62
<b>Annexe 12:</b> Revue de presse	63
<b>Annexe 13:</b> Terminologie et modes de calcul	64

Le présent document constitue le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers. Il liste les différents indicateurs techniques et économiques des services mis en œuvre par l'établissement public en deux étapes :

- Une présentation générale du Syndicat Mixte (données juridiques, administratives, quantitatives et techniques);
- Un bilan global des activités prévention, déchets et déchèteries.

Il est à souligner que les coûts présentés sont en euros HT.

Établi en application de l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets (Loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 et son décret d'application du 30 décembre 2015).



---

|  
**SYNTHÈSE**

<b>Chiffres clefs 2021</b> .....	8
<b>Indicateurs techniques</b> .....	11
<b>Synoptique des flux 2021</b> .....	12
<b>Actions marquantes de l'année</b> .....	14



Nous donnons de la valeur à vos déchets !  
Prévention - Traitement - Valorisation

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS

**COMPÉTENCES**

- Traitement des déchets
- Gestion des déchèteries (optionnelle)

**COLLECTIVITÉS MEMBRES**

- CASA
- CACPL au titre du Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer
- CAPG au titre de Mouans-Sartoux
- Commission Syndicale de l'Unité de Valorisation Énergétique d'Antibes

**POPULATION DESSERVIE**

274 033 habitants (INSEE 2019)

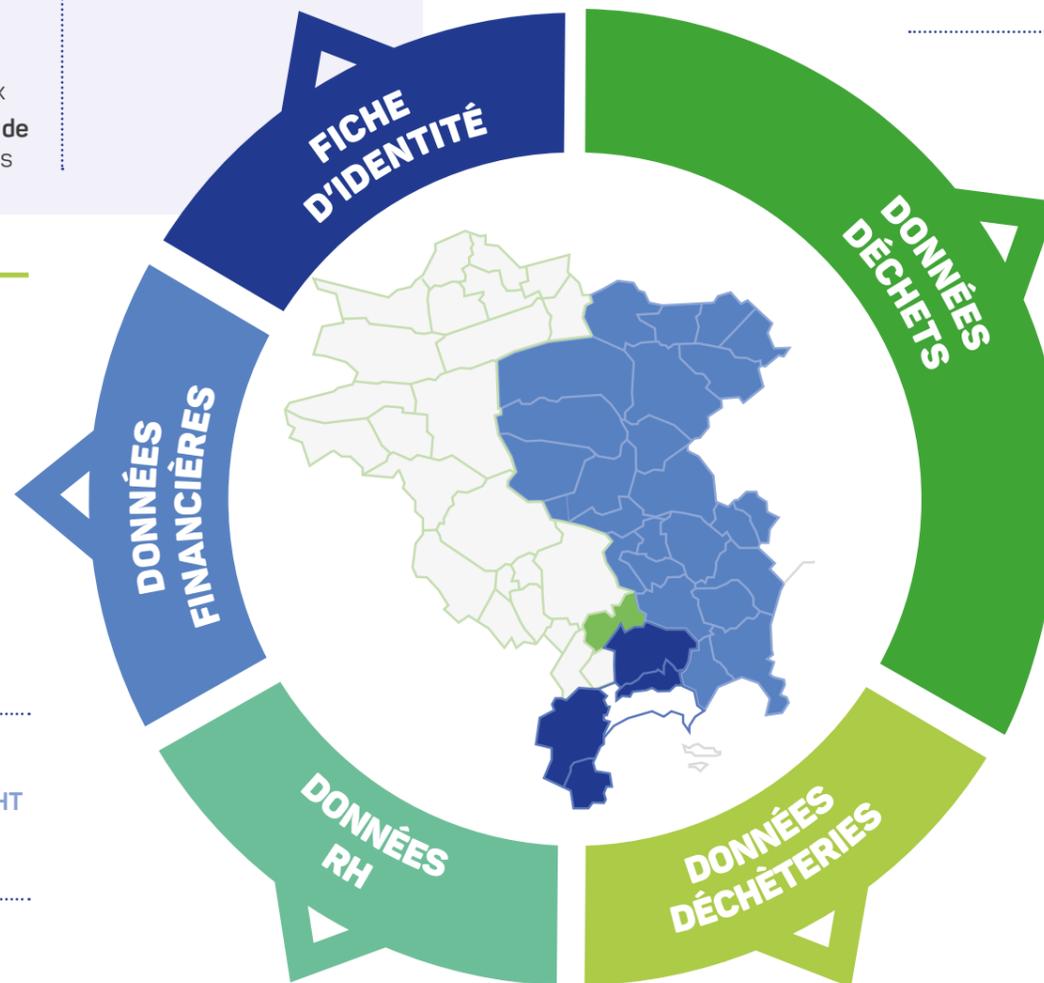
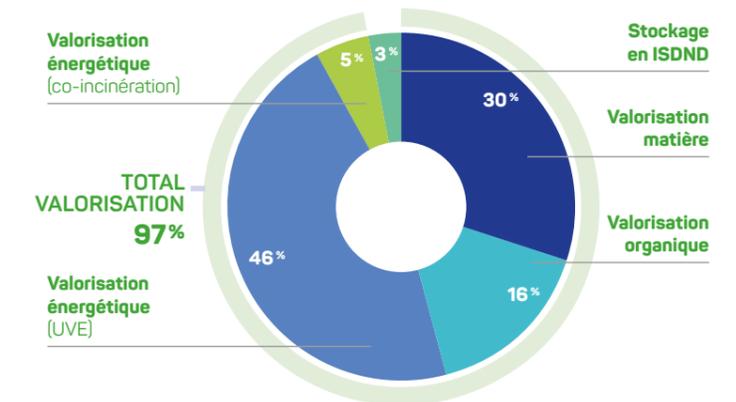
**257 566** tonnes de déchets en 2021<sup>2</sup> soit 3,3 % de plus<sup>2</sup> contre **249 270** tonnes de déchets en 2020

(2) Tous déchets confondus

**940** kg/an/habitant de déchets ménagers **71,66** € HT / tonne **67,35** € HT / habitant

**141 269** tonnes OMA en 2021 soit 1,7 % de plus contre **138 941** tonnes OMA en 2020

**116 296** tonnes DMA hors OMA en 2021 soit 5,4 % de plus contre **110 329** tonnes DMA hors OMA en 2020



**18 457 431** € HT<sup>1</sup> coût net en 2021 (soit 8,4 % de plus qu'en 2020)  
**17 030 225** € HT<sup>1</sup> coût net en 2020

(1) Le coût général comprend les charges fonctionnelles, le coût des prestations déchets, le remboursement des emprunts et la communication déchets. Les recettes correspondent aux produits industriels, soutiens, aides et subventions (aucune contribution des Communautés d'Agglomération membres n'est prise en compte dans les recettes).

**Coût général en 2021** **32 392 682** € HT (soit 3,9 % de plus qu'en 2020) En 2020 **31 162 786** € HT

**Ressources propres en 2021** **13 935 251** € HT (soit 1,4 % de moins qu'en 2020) En 2020 **14 132 561** € HT

**96** agents en 2021 soit 1 % de plus qu'en 2020 **95** agents en 2020

**Fréquentation en 2021** **401 641** usagers (soit 14,8 % de plus qu'en 2020) En 2020 **350 000** usagers

**Tonnage réceptionné et évacué en 2021** **95 709** tonnes (soit 11,3 % de plus qu'en 2020) En 2020 **86 000** tonnes

**Recettes en 2021** **3 117 234** € (soit 22,7 % de moins qu'en 2020) En 2020 **3 331 037** €

## Chiffres clés 2021

	2020	Évolution en %	2021
Population municipale (habitants)	269 839	1,6	<b>274 033</b>
<b>DONNÉES DÉCHETS</b>			
Gisement total de déchets (tonnes)	249 270	3,3	<b>257 566</b>
Tonnage par habitant	924	1,7	<b>940</b>
Tonnages OMA (tonnes)	138 941	1,7	<b>141 269</b>
Dont OMr	116 344	1,5	<b>118 068</b>
Tonnages DMA hors OMA (tonnes)	110 329	5,4	<b>116 296</b>
Part des OMr dans le gisement (%)	47	-2,5	<b>46</b>
Valorisation du gisement (%)	97	0	<b>97</b>
Production électricité (Mwh)	72 865	-4,4	<b>69 631</b>
Tonnages transportés par la régie (tonnes)	13 656	13,6	<b>15 520</b>
Rotations effectuées par la régie (nb)	1 773	23,9	<b>2 196</b>
<b>DONNÉES PRÉVENTION</b>			
Nombre de sites de compostage collectif	104	26,9	<b>132</b>
Nombre de composteurs individuels remis	440	63	<b>717</b>
Nombre de bacs livrés	5 563	-6,2	<b>5 220</b>
Nombre de séances au sein des écoles scolaires	325	49,8	<b>487</b>
<b>DONNÉES DÉCHÈTERIES UNIVALOM</b>			
Fréquentations (nb d'usagers)	350 000	14,8	<b>401 641</b>
Tonnages réceptionnés et évacués (tonnes)	86 000	11,3	<b>95 709</b>
Tonnages par habitant (kilogramme)	319	9,5	<b>349</b>
Recettes (€)	3 331 037	-6,4	<b>3 117 234</b>
Coût moyen par habitant (€)	82,14	-14,5	<b>70,21</b>
Coût moyen par tonne réceptionnée (€)	26,18	-6,3	<b>24,52</b>
<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>			
Coût général (€)	31 162 786	3,9	<b>32 392 682</b>
Recette totale (€)	14 128 195	-1,4	<b>13 935 251</b>
Coût net (€)	17 034 591	8,4	<b>18 457 431</b>
Part de la prestation déchets dans le coût total (%)	71,5	1,1	<b>77</b>
<b>DONNÉES Ressources Humaines</b>			
Agents (nb)	95	1,1	<b>96</b>
Recrutement (nb)	12	16,7	<b>14</b>

## Indice de réduction

Conformément au décret 2015-1827 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, (article 3.I.2.a), un indice de réduction des quantités de Déchets Non Dangereux non inertes admis en Installation de Stockage des Déchets avec une base 100 en 2010 constitue un indicateur technique relatif au traitement.

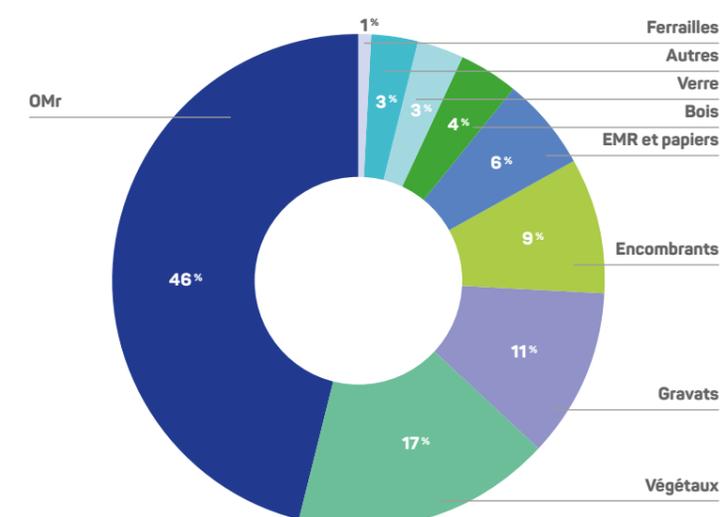
DONNÉES DE RÉFÉRENCE 2010			
Tonnages Déchet non dangereux non inertes enfouis en ISD	UNIVALOM 2010	CAPG 2010 (Mouans-Sartoux)	Base 2010
2010	13 605 t	3 319 t	16 924 t

Depuis 2010, et pour un territoire équivalent, la quantité de déchets non dangereux non inertes admis en enfouissement a diminué de 93 % depuis 2010.

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnages Déchet non dangereux non inertes enfouis en ISD	16 924	3 926	3 192	3 297	2 907	1 283	1 251	1 793
Indice de réduction	100	23	19	19	17	8	7	11

## INDICATEURS TECHNIQUES

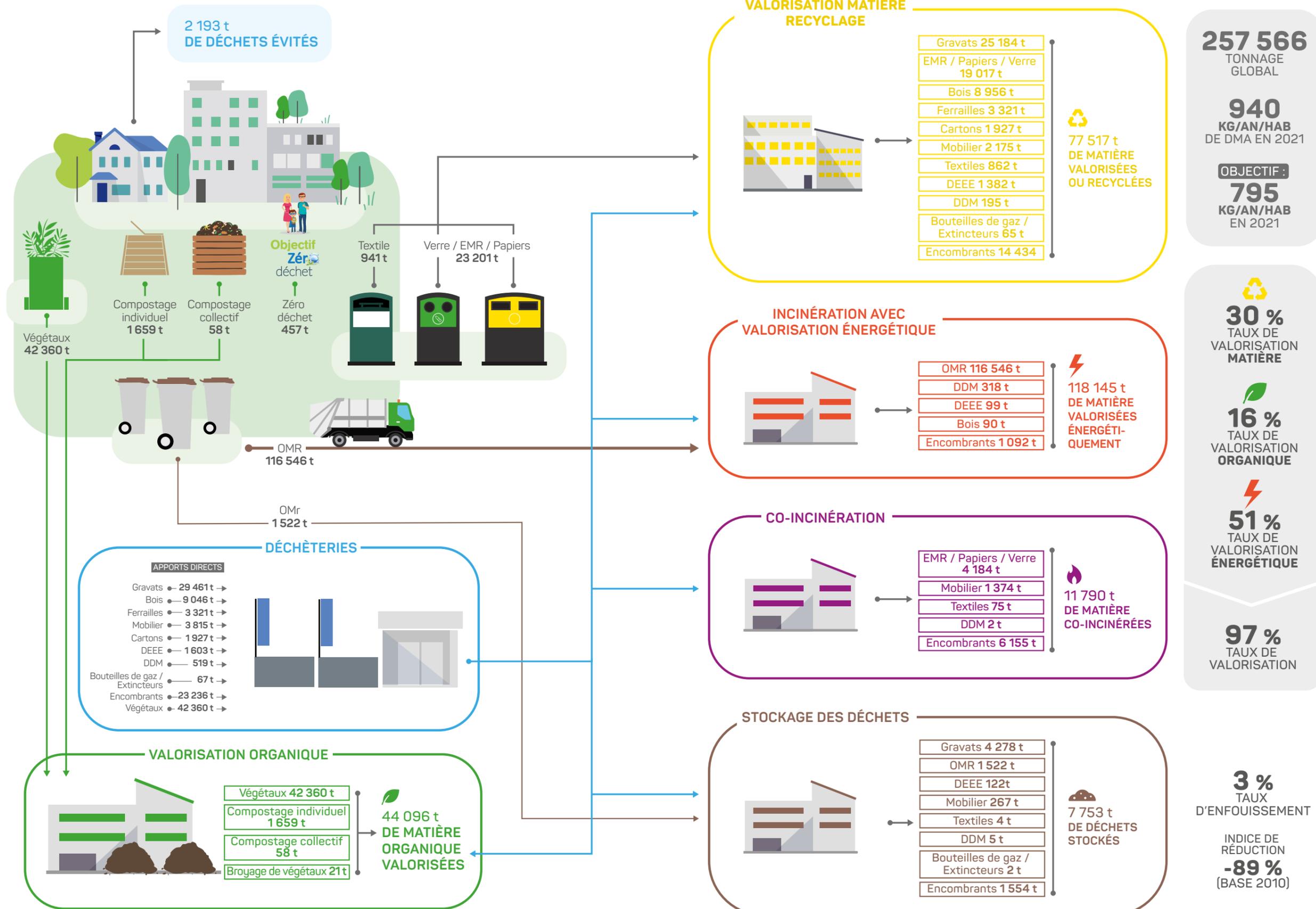
### Répartition des tonnages traités en 2021



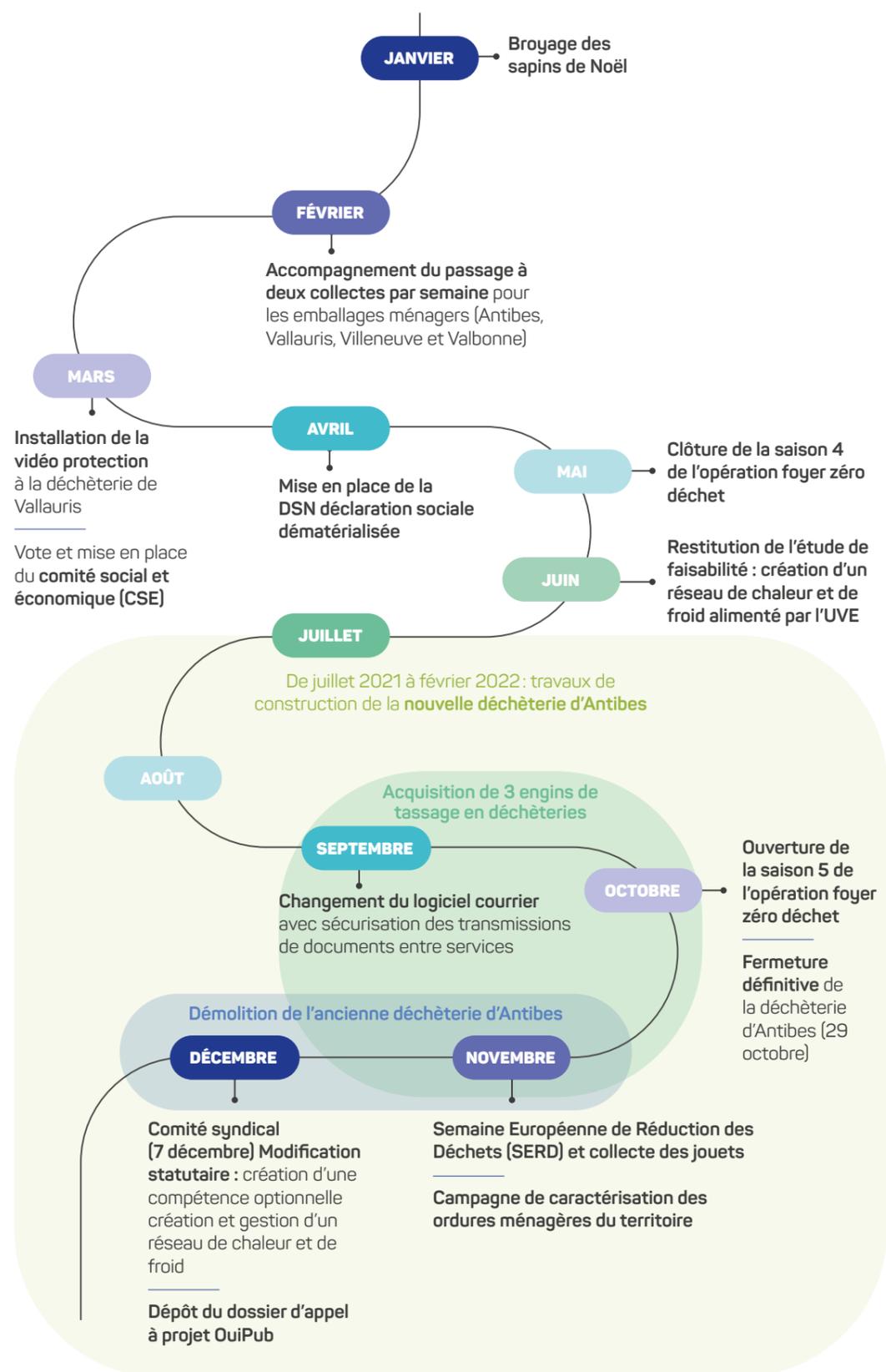


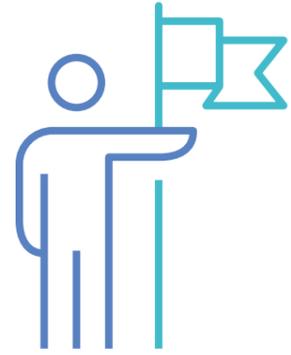
Nous donnons de la valeur à vos déchets !  
Prévention - Traitement - Valorisation

## SYNOPTIQUE DES FLUX 2021



## ACTIONS MARQUANTES DE L'ANNÉE





---

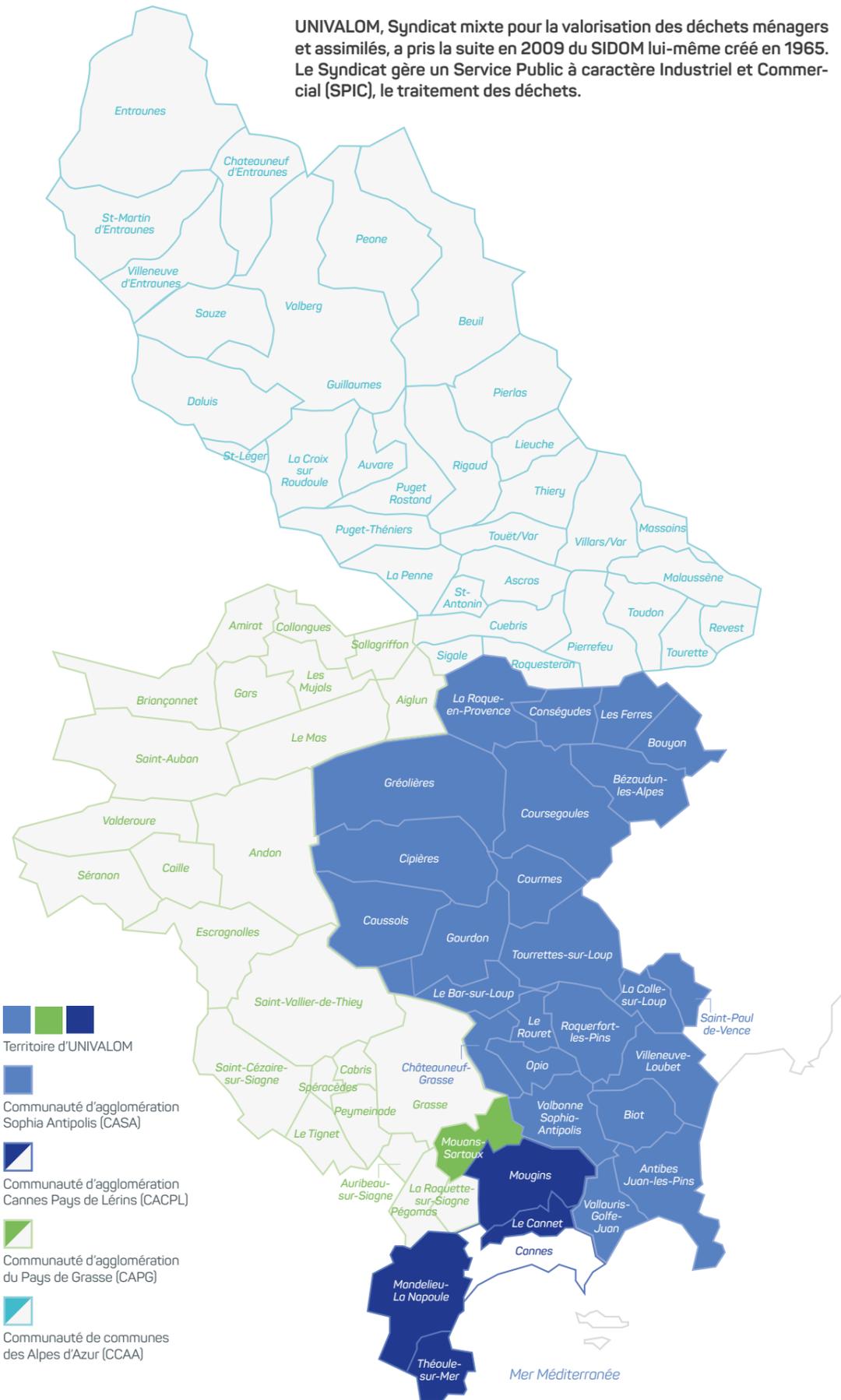
II

# GOUVERNANCE ET STRUCTURE DU SYNDICAT

<b>Compétences</b> .....	<b>19</b>
Élus siégeant au syndicat .....	19
Membres du Conseil syndical .....	20
<b>Organisation des services</b> .....	<b>21</b>
Organigramme du Syndicat.....	21
Lieux de travail.....	21



UNIVALOM, Syndicat mixte pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés, a pris la suite en 2009 du SIDOM lui-même créé en 1965. Le Syndicat gère un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC), le traitement des déchets.



## COMPÉTENCES

UNIVALOM traite les déchets ménagers produits par la population de son territoire soit 274 033 habitants avec 940 kilos de déchets par personne par an. Il assure depuis 2015, la gestion des déchèteries du Cannet, de Mougins et de Mouans-Sartoux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, UNIVALOM gère également les déchèteries de l'Agglomération Sophia Antipolis. Le Syndicat manage, depuis cette date les équipes de communication de proximité, pour les 3 Agglomérations adhérentes.

La principale installation de traitement des déchets ménagers, dont est propriétaire UNIVALOM, est l'Unité de Valorisation Énergétique d'Antibes. Cette Usine est exploitée par la Société VALOMED dans le cadre d'un Contrat de Partenariat Public Privé.

UNIVALOM exerce ces compétences pour les études, la réalisation et la gestion en matière de :

- Pour l'ensemble de ses membres :
  - Centres de tri
  - Quais de transfert

- Transport depuis les quais de transfert jusqu'aux installations de traitement
- Équipements de traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés, et notamment l'Unité de Valorisation Énergétique d'Antibes

› De façon optionnelle, et sur demande d'un ou plusieurs membres et sur décision du Comité syndical prise à la majorité absolue :

- Gestion de déchèteries (compétence optionnelle à la carte)
- Création et gestion d'un réseau de chaleur et de froid (modifications statutaires en cours) (compétence optionnelle à la carte)

Le Conseil syndical s'est réuni 4 fois en 2021 afin de voter notamment le budget et les tarifs appliqués aux Etablissements publics membres du Syndicat. Cf. annexe 3.

Les élus se réunissent également lors de commissions thématiques: en 2021, se sont tenues 2 commissions gestion des déchèteries et 3 commissions Prévention, Communication et Valorisation.

## Élus siégeant au syndicat

- **M. Jean LEONETTI**  
Président UNIVALOM  
Président CASA
- **M. Éric MELE**  
Vice-Président  
Vice-Président CASA
- **M. Hassan EL JAZOULI**  
Vice-Président  
Conseiller Communautaire CASA
- **M. Marc OCCELLI**  
Vice-Président  
Conseiller Communautaire CACPL
- **M. Christophe ULIVIERI**  
Vice-Président  
Conseiller Communautaire CACPL
- **M. Roland RAIBAUDI**  
Vice-Président  
Conseiller Communautaire CAPG
- **M. Jean Pierre DERMIT**  
Vice-Président  
Vice-Président CASA
- **Mme Marion MUSSO**  
Vice-Présidente  
Conseillère Communautaire CASA
- **M. Patrick PEIRETTI**  
Vice-Président  
Conseiller Communautaire CACPL
- **M. Emmanuel BLANC**  
Vice-Président  
Élu Ville de Théoule-sur-Mer

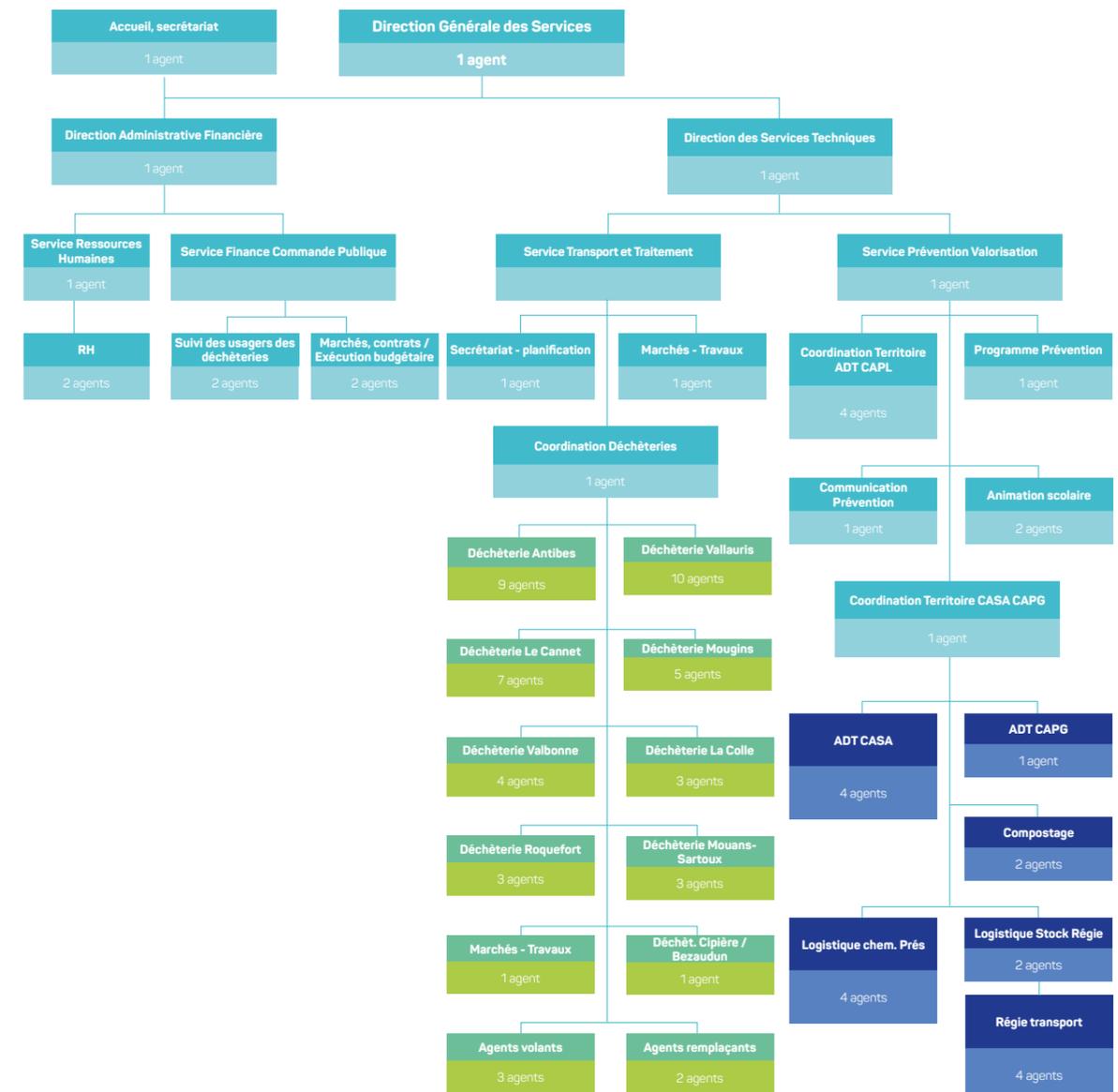
## Membres du Conseil syndical



## ORGANISATION DES SERVICES

### Organigramme du Syndicat

Le Syndicat est composé de 2 Directions: Administrative et Financière et Services Techniques, constituées de 2 Services chacune. En 2021, une centaine d'agents a mis ses compétences et son expertise au service du Syndicat.



### Lieux de travail

Les agents d'UNIVALOM sont répartis sur 15 sites :

- le site administratif (siège social) situé à Antibes,
- les locaux des agents de communication de proximité situés à Biot,

- la plateforme de compostage collectif située à Antibes,
- le site réservé à la logistique situé à Biot,
- l'atelier de maintenance situé à Roquefort-les-Pins
- et les 10 déchèteries du territoire.



# III PRÉVENTION

<b>Éducation à l'environnement</b> .....	24
<b>Compostage</b> .....	24
Compostage individuel.....	24
Compostage partagé.....	24
<b>Broyage des déchets verts</b> .....	24
Broyez du vert.....	24
Broyage des sapins de Noël.....	25
<b>Zéro Déchet</b> .....	25
Objectif Zéro Déchet.....	25
Les Z'ateliers ZD.....	25
<b>Réemploi</b> .....	26
Recyclerie.....	26
Collecte de Jouets.....	26
<b>Communication de proximité</b> .....	26

UNIVALOM mène une politique de Prévention des déchets depuis plus de dix ans. Le compostage partagé est la première thématique de réduction engagée par le Syndicat en 2010. Cette initiative a été suivie par la réalisation et la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets (PLDP)

de 2016 à 2020. Ce Programme s'est terminé en 2020 et va laisser la place à un nouveau programme construit notamment pendant l'année 2021. Ce nouveau programme, nécessitant encore quelques mois de travail, commencera fin 2022.

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'année scolaire 2020-2021, malgré les différents protocoles sanitaires, a permis de répondre à la demande de 176 projets de classe correspondant à 487 interventions dans les écoles primaires et à 4 180 enfants sensibilisés.

record des inscriptions a de nouveau été dépassé avec 277 demandes soit 12 % d'augmentation globale mais surtout 23 % d'augmentation pour les projets CP/CE1 relancés suite à l'amélioration de leurs prises en charge par un agent d'animation spécifique.

Les nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 ont confirmé l'intérêt constant porté par les professeurs d'école à l'offre de 17 projets pédagogiques axés sur les thématiques environnementales liées aux traitements des déchets (découverte des recyclages spécifiques, création de vidéos d'écopiliers écoresponsables, sortie pédagogique...). En effet, le

Une formation aux éco-délégués des collèges-lycées comprenant une formation globale recyclage-compostage-zéro déchet associée à des visites de centre de tri a aussi été proposée.

100 % de satisfaction lors des évaluations des professeurs.

## COMPOSTAGE

L'équipe Compostage est composée de 6 Guides composteurs (également agents de communication

de proximité) répartis sur les territoires de la CASA, de la CAPG et de la CACPL.

### Compostage individuel

Depuis 2018, UNIVALOM distribue les composteurs individuels pour la CASA. Après une inscription en ligne sur le site d'UNIVALOM, les usagers suivent une formation concrète sur le compostage et récupèrent gratuitement leur composteur de 400, 600 ou

1000 litres à l'issue de celle-ci. En 2021, **717 composteurs** ont été remis sur l'intégralité du territoire (527 sur la CASA, 165 sur la CACPL hors Cannes et 25 à Mouans-Sartoux).

### Compostage partagé

UNIVALOM gère 132 sites de compostage (écoles, résidences, sites publics, entreprise...) dont 25 sites installés sur le territoire en 2021. Ils ont permis de dé-

tourner **57 tonnes de biodéchets** des Ordures Ménagères Résiduelles sur l'année..

## BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

### Broyez du vert

UNIVALOM a mis en place depuis 2019, une solution de broyage de végétaux à domicile. Avec ses prestataires, des structures qui accompagnent l'insertion professionnelle, un service itinérant est mis en place. Ils se rendent directement chez les particuliers pour transformer les branchages en un broyat prêt immédiatement à être valorisé.

déplacer jusqu'à la déchèterie.

Depuis 2020, le service a été fortement perturbé en raison de la crise sanitaire et des difficultés rencontrées par les associations.

Il est actuellement proposé avec la régie de quartier Soli-cités sur les communes de Mouans-Sartoux, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins, Théoule-sur-Mer, Châteauneuf-Grasse et Bar-sur-Loup.

## Broyage des sapins de Noël

Depuis 2013, UNIVALOM, en partenariat avec les Communes volontaires, récupère les sapins de Noël pour leur donner une seconde vie. Cette action collective permet de valoriser les sapins qui sont transformés en broyat et réutilisés en paillage sur les espaces verts de la Commune.

Elle permet de :

- Proposer aux habitants, un lieu de proximité pour déposer leur sapin après les fêtes,

- Éviter les dépôts sauvages sur les trottoirs qui sont interdits,
- Éviter d'encombrer les déchèteries,
- Sensibiliser les habitants au compostage et au paillage.

En 2021, 2 580 sapins ont été broyés sur 11 Communes participantes.

## ZÉRO DÉCHET

### Objectif Zéro Déchet

Depuis 2017, le Syndicat anime l'opération Objectif Zéro Déchet qui consiste à accompagner pendant plusieurs mois, des particuliers et des familles vers un changement durable de leurs habitudes de consommation.

Les participants assistent à une série d'ateliers, de rencontres et de visites riches en informations et en astuces pour libérer leur quotidien des déchets.

Avec 2 parcours débutants et experts, l'opération a évolué et s'est ouverte à l'intégralité du territoire.

La saison 4 s'est terminée en avril 2021, avec 400 foyers qui ont réduit de 19% (pour les experts) et 27% (pour les débutants) la poubelle d'ordures ménagères et de 19% (pour les experts) et 23% (pour les débutants) la poubelle d'emballages. La saison 5 a débuté en octobre 2021, avec 300 foyers motivés pour mettre leur poubelle au régime.



### Les Z'ateliers ZD

UNIVALOM propose un atelier par mois sur la réduction des déchets, gratuit et accessible à tous sur inscription.

Au programme : Yaourt et fromage végétal, initiation au zéro déchet, menstruations zéro déchet, alimentation saine et responsable, jardinage, gel d'aloë vera et hydrolat, soin au naturel, outils pour développer sa démarche, boissons saines...

Cette année, de nouveaux ateliers de partage de savoirs entre les familles ont vu le jour. Le concept ? Un foyer membre de l'Objectif Zéro Déchet présente un geste zéro déchet à travers un mini-atelier en visioconférence. Nicole a partagé sa recette de crackers, évitant les emballages industriels et Mette a partagé son savoir sur l'utilisation des épices dans les plats faits maison.

## RÉEMPLOI

### Recyclerie

Dans le cadre d'un partenariat portant sur l'économie sociale et solidaire, UNIVALOM et l'association Solidarités organisent des recycleries mobiles devant les déchèteries.

En 2021, UNIVALOM a réalisé 8 recycleries pour un total de 1,12 tonne d'objets détournés.



### Collecte de Jouets



Depuis 2018, en partenariat avec Ecosystem, Emmaüs et les Communes participantes, UNIVALOM met en place des points de collecte de jouets d'occasion sur les Communes volontaires du territoire.

En 2021, 16 Communes ont participé avec 57 points de collecte. Cette opération a permis de collecter 6,81 tonnes de jouets donnés à Emmaüs pour être soit revendus à prix solidaires dans les boutiques ou redonnés à des personnes dans le besoin.

## COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

L'équipe de Communication de proximité est constituée de 10 agents pour l'ensemble du territoire avec une répartition par Agglomération.

Les Ambassadeurs du tri sont en charge de la mise en place, du suivi et de la sensibilisation des populations sur la thématique de la collecte sélective. En permanence sur le terrain et en lien avec les équipes de gestion des déchets des collectivités membres, ces agents effectuent les contrôles qualités nécessaires à la connaissance des habitudes des trieurs afin d'apporter la réponse la plus adaptée au problème rencontré.

Les actions correctives qui sont mises en œuvre, vont de la simple sensibilisation au geste de tri, à la modification de modalités de ramassage pour faciliter ou optimiser la gestion des déchets.

Pour exemple, en 2021, l'équipe a participé activement à la mise en place d'une collecte supplémentaire

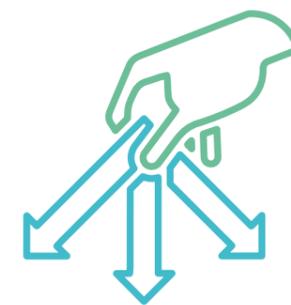
tri sur le territoire CASA qui vient se substituer à la collecte ordures ménagères.

Toutes ses actions ont permis de maintenir un taux de refus raisonnables et à placer le Syndicat dans la moyenne nationale (20 %).

Les agents de prévention jouent également un rôle d'animateur tout public, au travers des stands d'information et des sensibilisations tenus les soirs et les week-ends. Cette année, malgré les restrictions sanitaires, UNIVALOM a maintenu sa présence dans les événements communaux ou sportifs.

En 2021, l'équipe de communication de proximité a continué à produire des tutoriels pour aider les utilisateurs à affiner leurs gestes de tri et a également renforcé sa présence sur les réseaux sociaux.

<b>Quais de transfert</b> .....	30
<b>Unité de valorisation énergétique</b> .....	30
Sous-produits de l'incinération .....	31
Performance énergétique .....	31
Travaux.....	31
Certifications .....	31
Commission de suivi de site (CSS).....	31
Surveillance environnementale .....	31
Redevances issues du Contrat de Partenariat Public Privé .....	31
<b>Les déchèteries</b> .....	32
<b>Organisation et coordination</b> .....	34
<b>Faits et chiffres marquants</b> .....	34
<b>Suivi de la réglementation icpe par la dreal</b> .....	35
<b>Travaux et aménagements</b> .....	35
Mise en place de contenants huiles et cartons .....	35
<b>Installation d'une vidéoprotection</b> .....	35
<b>Construction d'un local grillagé</b> .....	35
<b>Future déchèterie d'Antibes</b> .....	35



# IV RÉCEPTION

## QUAIS DE TRANSFERT

Afin de réduire les coûts de transport des OMr et des EMR ainsi que les impacts sur l'environnement, des quais de transfert sont utilisés par les services de Collecte.

Les OMr et les EMR sont regroupées dans des semi-remorques puis acheminées vers l'UVE.

• **Quai de transfert du SMED** (situé sur la Commune de Cannes) : il permet de réceptionner les OMr des Communes de Théoule-sur-Mer essentiellement.

En 2021, 1 483 tonnes d'OMr ont transité par ce quai.

• **Quai de transfert d'UNIVALOM** (situé à la déchèterie du Cannet) : il permet de réceptionner les OMr et les EMR des Communes de Le Cannet et de Mougins.

En 2021, **17 528 tonnes d'OMr** ont transité par ce quai et **331 tonnes d'emballages ménagers avec 6 491 passages de bennes de collecte.**

## UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

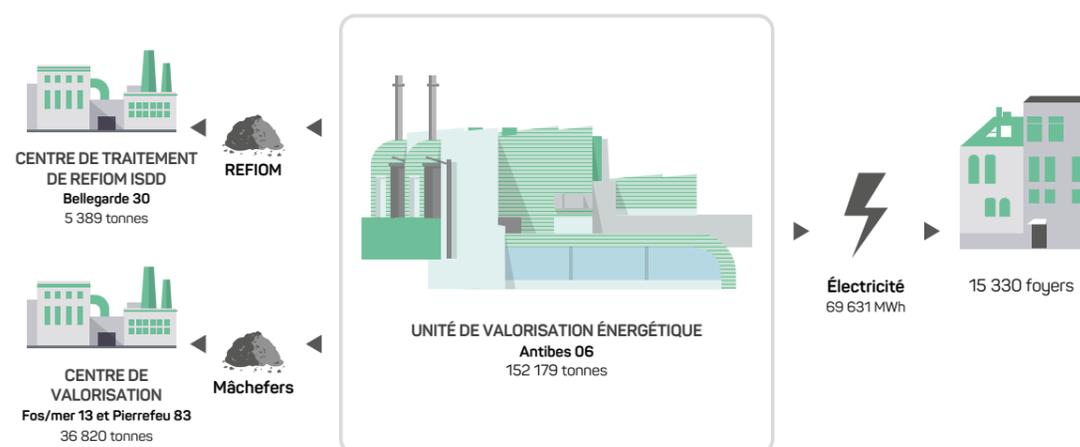
Les OMr sont réceptionnées et traitées par l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) située sur la Commune d'Antibes. Cette UVE appartient au Syndicat, elle est gérée dans le cadre d'un Contrat de partenariat Public Privé entre UNIVALOM et la société VALOMED.

En 2021, l'unité de valorisation, a traité 152 179 tonnes pour une capacité de 160 000 tonnes par an. L'UVE a permis la production de 69 631 MWh soit l'équivalent de la consommation de 15 330 foyers. (La consommation annuelle moyenne en 2020 pour un foyer français est de 4 542 kWh, source RTE données 3<sup>e</sup> trimestre 2020).

VALOMED dispose de 7 500 tonnes pour incinérer des Déchets d'Activités Économiques ainsi que de la possibilité de commercialiser le vide de four restant.

À noter que pour le territoire UNIVALOM, ce sont **116 082 tonnes d'OMr** qui ont été valorisées à l'UVE d'Antibes ; **1 522 tonnes** ont été enfouies, en ISDND à Bagnoles en forêt (83) et **464 tonnes** incinérées à l'unité d'incinération de Nice (06), pendant les arrêts techniques de l'UVE.

Un projet de réseau de chaleur et de froid produits par l'UVE a été lancé avec la réalisation d'une étude de faisabilité. Ce réseau, d'un potentiel de 300 000 MWh thermiques, pourrait desservir les particuliers et les bâtiments tertiaires dans un rayon d'un km autour de l'UVE sur les quartiers d'Antibes, Valbonne et Vallauris.



## Sous-produits de l'incinération

L'incinération des Ordures Ménagères Assimilées, en plus de la production électrique, génère des produits incombustibles : les mâchefers qui sont traités dans une installation de maturation, de tri et de recyclage

à Fos sur Mer (13) et à Pierrefeu (83) et les REFIO (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères) qui sont envoyés en Installation de Stockage des Déchets Dangereux à Bellegarde (30)

## Performance énergétique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 VALOMED dispose de capteurs agréés « transaction commerciale » afin de mesurer les autoconsommations de l'installation.

**PE 2021 de l'UVE d'Antibes = 0,795.**

Elle permet de bénéficier du taux le plus bas de TGAP concernant l'incinération des déchets et du statut d'installation de valorisation énergétique.

## Travaux

### Communs :

Modification de l'arrivée du gaz et création de la nouvelle ligne gaz pour la conversion des brûleurs de maintien et séchage des fours du fioul au gaz. Remplacement du motoréducteur d'un des aéro-condenseurs.

suite au report de celui de 2020 (période de confinement), il n'y a pas eu d'arrêt technique pour la ligne 1 en 2021.

### Ligne 2 :

Remplacement de la tête de four et mise en place d'un abri pour diminuer la différence thermique entre la surface de la paroi externe du four et la température extérieure.

### Ligne 1 :

Afin de retrouver la régularité des arrêts techniques

## Certifications

Iso 9001 ; 14 001 et 50 001

## Commission de suivi de site (CSS)

En 2021 il n'y a pas eu de CSS initiée par la préfecture des Alpes Maritimes.

## Surveillance environnementale

L'UVE est soumise à une surveillance environnementale stricte en autocontrôle mais également par la DREAL. Cette surveillance concerne entre autres les analyses des rejets gazeux qui sont présentées à l'annexe 11.

## Redevances issues du Contrat de Partenariat Public Privé

Les dépenses et les recettes sont détaillées à l'annexe 11

**13 795 199,80 € HT**  
de dépenses

**5 358 609,30 € HT**  
de recettes

## DÉCHÈTERIES

### Déchèterie Antibes Juan-les-Pins

**Tonnages:** 22 572 t  
**Nombre de passages:** 53 589  
**Agents:** 9 (fermeture 29/10/2021)  
**Engin:** 1 tractopelle

### Déchèterie Mouans-Sartoux

**Tonnages:** 6 205 t  
**Nombre de passages:** 38 369  
**Agents:** 3 + 1 commun multi-déchèteries  
**Engin:** 1 pelle

### Déchèterie Bezaudun-les-Alpes

**Tonnages:** 273 t  
**Nombre de passages:** 1028  
**Agents:** 1 commun avec Cipières  
**Engin:** 1 pelle

### Déchèterie Mougins

**Tonnages:** 9 725 t  
**Nombre de passages:** 34 553  
**Agents:** 5  
**Engin:** 1 pelle

### Déchèterie Cipières

**Tonnages:** 546 t  
**Nombre de passages:** 1109  
**Agents:** 1 commun avec Bezaudun  
**Engin:** 1 tractopelle

### Déchèterie Roquefort-les-Pins

**Tonnages:** 5 237 t  
**Nombre de passages:** 34 799  
**Agents:** 3 + 1 commun avec La Colle/Loup  
**Engin:** 1 tractopelle

### Déchèterie La Colle-sur-Loup

**Tonnages:** 6 158 t  
**Nombre de passages:** 32 772  
**Agents:** 3 + 1 commun avec Roquefort  
**Engin:** 1 tractopelle

### Déchèterie Valbonne

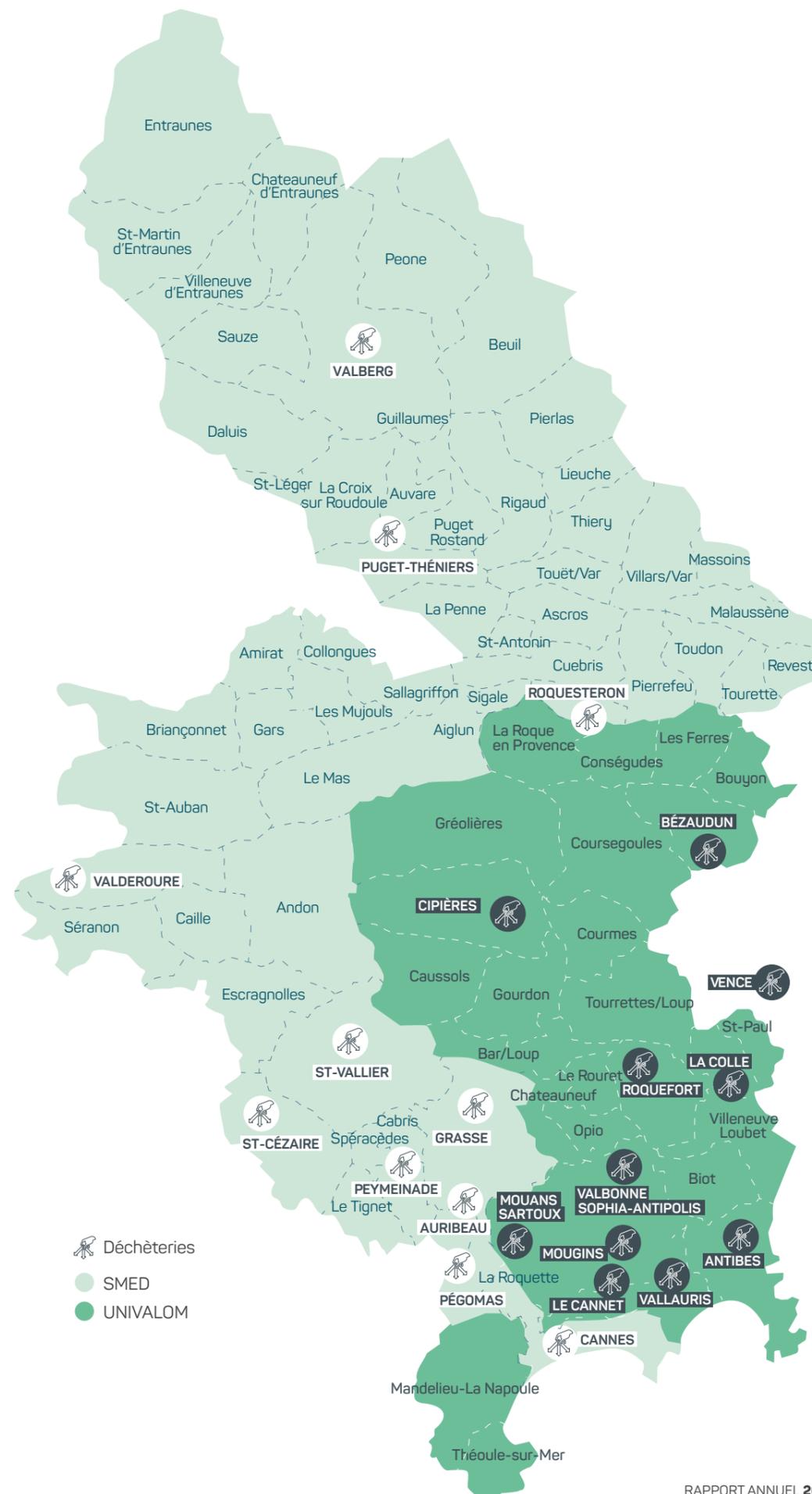
**Tonnages:** 11 772 t  
**Nombre de passages:** 53 929  
**Agents:** 4 + 1 commun multi-déchèteries  
**Engin:** 1 tractopelle

### Déchèterie Le Cannet

**Tonnages:** 8 582 t  
 (hors quai de transfert)  
**Nombre de passages:** 52 745  
 (hors quai de transfert)  
**Agents:** 7  
**Engin:** 1 PackMat

### Déchèterie Vallauris - Golfe Juan

**Tonnages:** 20 254 t  
**Nombre de passages:** 92 257  
**Agents:** 11  
**Engin:** 2 tractopelles



## ORGANISATION ET COORDINATION

10 déchèteries composent le réseau UNIVALOM faisant lui-même partie du réseau des 21 déchèteries de CAP'AZUR.

Dans le cadre de ce réseau, les usagers du SMED ont pu bénéficier du service des déchèteries d'UNIVALOM et sont ainsi venus déposer 1 807 tonnes de déchets. Dans la même logique, les habitants du territoire d'UNIVALOM ont pu déposer 6 193 tonnes de déchets sur les sites du SMED. Ces tonnages sont détaillés dans l'annexe 10 et pris en compte dans les bilans globaux de ce rapport.

Les déchèteries réceptionnent les déchets ménagers et assimilés des particuliers et des professionnels du lundi au samedi.

Tous les dépôts sont pesés et les usagers possèdent un badge pour pouvoir accéder aux sites. Les modalités d'accès sont différentes si l'utilisateur est un particulier ou un professionnel.

Les sites sont équipés de dispositifs réglementaires pour la sécurité des usagers et du personnel notam-

ment le risque de chute, ainsi que pour la protection de l'environnement. Les aménagements spécifiques varient selon les déchèteries.

La majorité des sites d'UNIVALOM réceptionnent **plus de 20 types de déchets différents** ce qui permet de les trier en fonction des filières de valorisation aval.

En 2021, six déchèteries et les bureaux d'UNIVALOM ont été dotés d'un bac pour la récupération des bouchons en liège en partenariat avec l'association France Cancer. Par ailleurs, les déchèteries de Mougins et Vallauris ont été dotées d'un bac spécifique pour la collecte des couettes et oreillers.

Chaque site est doté d'engins de type tractopelle afin de tasser les déchets dans les bennes et optimiser ainsi leur remplissage et leur transport vers les exutoires de traitement.

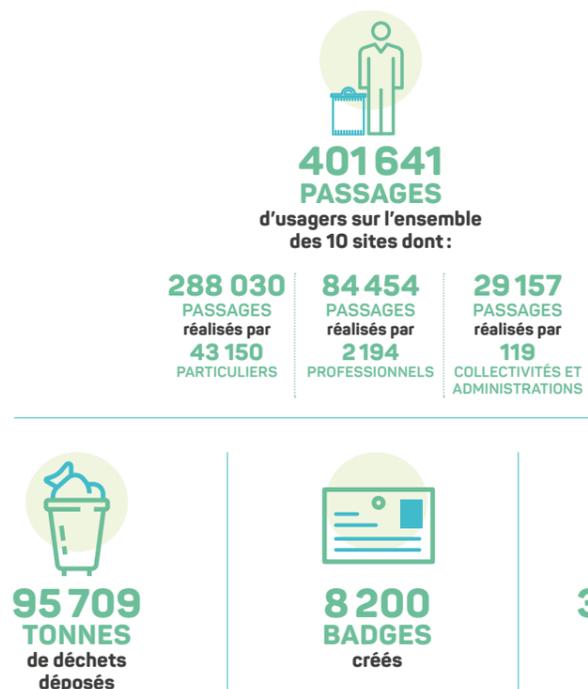
Le service administratif des déchèteries répond aux interrogations des usagers et des professionnels et constitue un lien avec les différents sites pour assurer l'enregistrement des dossiers ainsi que leurs suivis personnalisés.

## FAITS ET CHIFFRES MARQUANTS

L'année 2021 a été marquée par la fermeture définitive de la déchèterie d'Antibes le 29 octobre 2021. En attendant l'ouverture de la nouvelle déchèterie, toujours

située sur la commune d'Antibes, les usagers ont été dirigés vers les déchèteries du réseau CAP'AZUR et essentiellement vers celles de Valbonne et Vallauris.

Les déchèteries d'UNIVALOM représentent en 2021:



## SUIVI DE LA RÉGLEMENTATION ICPE PAR LA DREAL

Les déchèteries du Syndicat, comme toutes les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont soumises à un suivi régulier en interne et à des contrôles récurrents menés par la DREAL.

L'année 2021 a permis de mettre à jour plusieurs dossiers ICPE ainsi que la création de nouveaux, notamment le dossier de demande d'enregistrement de la nouvelle déchèterie d'Antibes, validé par la DREAL qui a délivré l'arrêté d'exploitation en juillet 2021.

### Nouvelle déchèterie d'Antibes

- Dépôt de dossier de demande d'enregistrement:

19/12/2020

- Réception de l'arrêté préfectoral d'enregistrement ICPE: 02/07/2021

### Ancienne déchèterie d'Antibes:

- Envoi du dossier de cessation d'activité: 13/07/2021 (Confirmation de réception par la DREAL 06/08/2021)

### Déchèterie de La-Colle-sur-Loup

- Contrôle périodique complémentaire et réception du rapport de contrôle: 29 et 30/09/2021

### Déchèterie de Cipières

- Déclaration initiale et réception de la preuve dépôt: 23/12/2021

## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

### Mise en place de contenants huiles et cartons

Remplacement des cuves à huile alimentaire et de vidange sur Mouans-Sartoux, Roquefort-les-Pins, Valbonne, et Le Cannet.

Acquisition et mise en place d'un compacteur à carton pour la déchèterie du Cannet

### Installation d'une vidéosurveillance

Installation de 4 caméras à Vallauris afin de sécuriser le site qui subit de nombreuses effractions, vols

et vandalismes.

### Construction d'un local grillagé

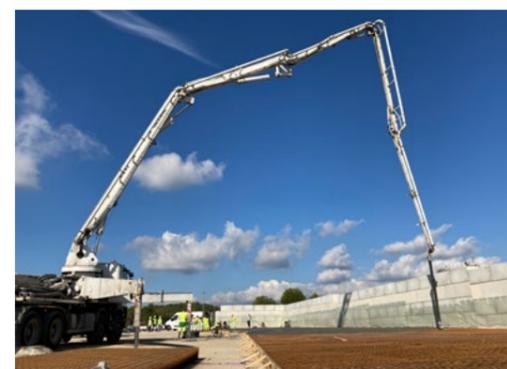
À La Colle-sur-Loup un local grillagé a été construit et aménagé afin d'accueillir de manière sécurisée les

déchets diffus comme les extincteurs, les bouteilles de gaz, les huiles, les ampoules et néons...

### Future déchèterie d'Antibes



Les travaux de la future déchèterie d'Antibes ont commencé en juillet 2021 et se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année pour une ouverture prévue au premier



trimestre 2022. Cette nouvelle déchèterie, construite à plat, accueillera essentiellement les professionnels du territoire.



V

# TRAITEMENT

<b>OMA</b> .....	38
<b>DMA</b> .....	39
Filières de traitement Eco-organismes.....	40

Les déchets collectés dans les déchèteries du territoire UNIVALOM ou via les Collectes en Porte À Porte des Collectivités sont évacués et traités par le biais de marchés publics (Cf. annexe 5) ou par l'intermédiaire des éco organismes. En tout, ce sont 257 565,73 tonnes de déchets ménagers qui ont été traités par UNIVALOM. Les tonnages de déchets mé-

nagers augmentent en 2021 pour la majorité des flux par rapport à l'année 2020 qui avait été marquée par plusieurs périodes de confinement. Malgré cette augmentation, il est à noter que les flux de déchets sont de mieux en mieux triés. En effet, le pourcentage d'ordures ménagères par rapport aux autres déchets est en baisse depuis plusieurs années.

### Faits marquants

- La forte augmentation du **moblier de mieux en mieux trié** dans les déchèteries et la **stabilisation des encombrants** en parallèle.
- Le **flux de carton** qui est lui aussi **de mieux en mieux capté en collecte** sur le territoire et dans les déchèteries.

## OMA

**OMA PORTE À PORTE, PAV ET POINTS DE REGROUPEMENT** → **141 269 TONNES TRAITÉES EN 2021**

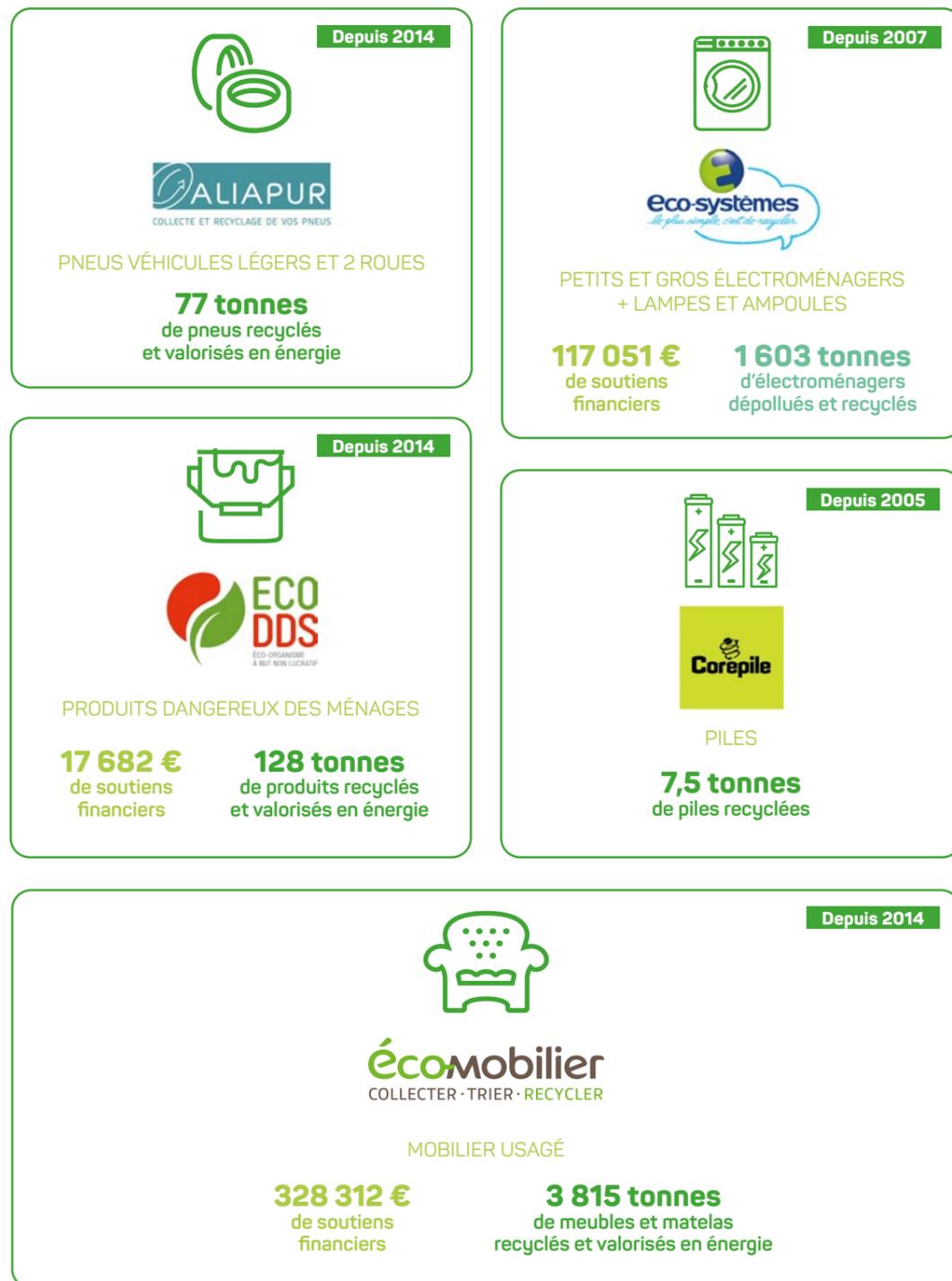
	2020 (t)	Évolution	2021 (t)
 <b>ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)</b>	116 343,65	1,48 %	118 067,75
 <b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b>	14 041,54	3,8 %	14 574,76
 <b>VERRE</b>	8 555,37	0,8 %	8 626,73
<b>TOTAL</b>	<b>138 940,56</b>	<b>1,68 %</b>	<b>141 269,24</b>

## DMA

**DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE (+PAP ET PAV)** → **116 196,49 TONNES TRAITÉES EN 2021**

	2020 (t)	Évolution	2021 (t)
 <b>VÉGÉTAUX</b>	42 586,68	-0,5 %	42 360,26
 <b>GRAVATS</b>	25 422,70	16 %	29 461,32
 <b>ENCOMBRANTS</b>	23 667,94	-2 %	23 235,52
 <b>BOIS</b>	8 043,48	12 %	9 046,19
 <b>FERRAILLES</b>	3 431,94	-3%	3 320,79
 <b>MOBIER</b>	2 626,91	45%	3 815,36
 <b>CARTONS</b>	1 540,50	25%	1 927,19
 <b>DEEE</b>	1 517,78	5%	1 588,94
 <b>TEXTILES</b>	951,92	-1%	941,33
 <b>DMS</b>	299,45	12%	334,83
 <b>PNEUS</b>	63,47	21%	77,01
 <b>BOUTEILLES DE GAZ</b>	45,93	8%	49,46
 <b>HUILES DE VIDANGES</b>	41,38	-1%	40,85
 <b>HUILE ALIMENTAIRE</b>	40,54	-22%	31,45
 <b>BATTERIES</b>	24,09	14%	27,45
 <b>EXTINCTEURS</b>	12,97	32%	17,12
 <b>PILES</b>	6,96	8%	7,52
 <b>AMPOULES ET NÉONS</b>	4,81	189%	13,92
<b>TOTAL</b>	<b>110 329</b>	<b>3,3%</b>	<b>116 296,49</b>

## Filières de traitement Éco-organismes





## VI SERVICES SUPPORTS

<b>Accueil</b> .....	44
<b>Ressources Humaines</b> .....	44
Effectifs .....	44
Mouvements et avancement .....	45
Absentéisme .....	45
Accidents du travail.....	45
Formation .....	45
Action sociale et protection sociale complémentaire.....	46
<b>Commande publique</b> .....	46
<b>Facturation</b> .....	46
<b>Communication</b> .....	46
<b>Logistique</b> .....	47
<b>Maintenance</b> .....	47
<b>Transport</b> .....	47

## ACCUEIL

L'accueil physique des usagers et des partenaires est assuré au quotidien ainsi que pour tous les appels té-

léphoniques et mails reçus au Syndicat, avant d'être réaffectés aux services concernés.

## RESSOURCES HUMAINES

Le service RH a vu sa responsable s'absenter en raison d'un congé maternité et les 2 agents ont dû assurer le service en son absence, avec notamment la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (version dématérialisée des charges sociales mensuelles). L'année a également été marquée par plusieurs demandes de mises en disponibilité par les

agents, la gestion des dossiers de médailles du travail (8 agents concernés), le démarrage de l'étude de dématérialisation des documents RH, les arrêtés et avenants aux contrats de travail, l'accroissement du nombre de CDD en raison d'absences, la gestion des risques liés à la COVID 19...

## Indicateurs repères 2021

### Effectifs

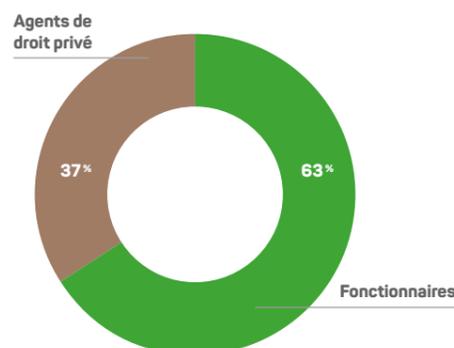
→ **96 agents** en 2021

STATUT			
Fonctionnaires	60	Agents de droit privé	36

CATÉGORIE			
Catégorie C	52	Ouvrier / Employé	33
Catégorie B	5	Agent de Maîtrise	2
Catégorie A	3	Cadre	1

FILIÈRE			
Administrative	9	Administration / Gestion	3
Technique	51	Exploitation	23
		Études / Développement	10

→ **63% des agents** sont fonctionnaires au 31/12/2021



→ Les principaux cadres d'emploi :

Adjoints administratifs	6
Adjoints techniques	34
Agents d'accueil, de réception	18
Agents de maîtrise	13
Agents d'études, développement	10

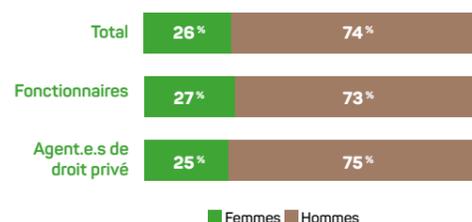
→ Précisions sur les contrats au 31/12/2021 :



→ Handicap :

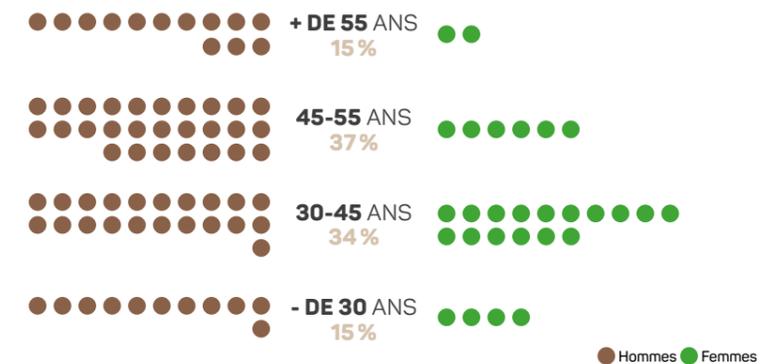


→ **25% de femmes** au 31/12/2021



→ Pyramide des âges au 31/12/2021 :

La moyenne d'âge des agents est de **43 ans**. 52 % des agents ont **plus de 45 ans**.



### Mouvements et avancement

→ **+1 agent** en 2021

EFFECTIF 2020	EFFECTIF 2021	VARIATION DES EFFECTIFS
95 agents	96 agents	<b>+ 1,05%</b>

→ **5** avancements et **1** promotion interne en 2021

**45%** des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon

**8,3%** des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion interne

### Absentéisme

→ En moyenne, **33,3 jours d'absence** pour tout motif médical par agent

<b>Taux d'absentéisme global*</b> Nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365) Absences médicales + maternité, paternité adoption et autres raisons	<b>10 %</b>
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> Maladie ordinaire et accidents du travail	<b>6 %</b>
<b>Taux d'absentéisme « médical »</b> Absences compressibles ci-dessus + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle	<b>9 %</b>

\*Note de lecture : un taux d'absentéisme de 10 % signifie que pour 100 agents, un équivalent de 10 agents a été absent toute l'année.

### Accidents du travail

→ **13 accidents du travail** déclarés au total en 2021

En moyenne, **30 jours** d'absence consécutifs par accident du travail

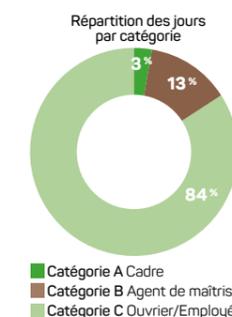
Un total de **387 jours** d'absence

### Formation

→ En 2021, **56%** des agents ont suivi une formation.

→ **138 jours** de formation suivis par les agents en 2021, soit en moyenne 1,5 jours par agent

→ **53 081 €** ont été consacrés à la formation



## Action sociale et protection sociale complémentaire

→ En moyenne, **321 €** de participation par agent à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance.

	SANTÉ	PRÉVOYANCE
Montant des participations versées aux fonctionnaires	9 095 €	2 320 €
Montant des participations pour le compte des agents de droit privé	8 426 €	6 560 €

→ **Le comité national d'action social\***:

Nombre d'agents inscrits au 31/12/2021	97
Nombre de bénéficiaires	46
Taux d'utilisateurs	47%

\*Le montant annuel d'adhésion est de 212 €/agent.

→ **10 909 €** de prestations en 2021

→ **112 €** en moyenne par agent inscrit

→ **77%** des prestations sont des aides  
(Rentrée scolaire, naissance, mariage, retraite...)

## COMMANDE PUBLIQUE

Le service de la Commande publique a élaboré et mis en ligne 12 consultations (soit 22 marchés conclus), suite à l'analyse de 65 dossiers de candidatures et

d'offres adressées au Syndicat. La liste des marchés de transport et de traitement des déchets attribués est disponible en annexe 5.

## FACTURATION

Le service de l'exécution financière a pour mission d'assurer le suivi financier de toute commande de produits ou de prestations, allant de l'édition des bons de commande au règlement final.

En 2021, il a été traité 2959 mandats (465 bordereaux) dont 2574 factures (+1.22 % par rapport à

2020), pour un volume de 676 bons de commande. Les recettes ont généré 7782 écritures (268 bordereaux) principalement constituées des factures relatives aux dépôts des usagers en déchèteries ou à la facturation de badges.

## COMMUNICATION

Le Service Prévention d'UNIVALOM développe au quotidien des outils et supports de communication interne et externe pour apporter aux citoyens les informations nécessaires aux bonnes exécutions des gestes de réduction et/ou de tri des déchets.

Afin d'optimiser la communication d'UNIVALOM, et dans une stratégie de complémentarité avec la com-

munication des Collectivités membres du Syndicat, le Syndicat a développé des vidéos sur différentes thématiques. Ces supports ludiques ont rencontré un vif succès sur les réseaux sociaux et le site web d'UNIVALOM avec de nombreux partages de la part des Communes et Communautés d'agglomérations membres.

## LOGISTIQUE

En étroite relation avec la cellule Communication de Proximité et les services de Collecte, l'Unité logistique a un champ d'intervention large réparti en deux thématiques :

- Livraison et mise à dispositions des bacs et contenants nécessaires à la gestion des déchets des particuliers, copropriétés et professionnels du territoire.
- Gestion du stock de matériel et des équipements

de Protections individuels (EPI) pour l'intégralité des services techniques.

Une organisation de prêts de bacs d'ordures ménagères et de collectes sélectives (emballages/verre/carton) est également prévue par le Syndicat pour favoriser et valoriser le tri lors de manifestations culturelles ou sportives qui se déroulent sur le territoire de ses adhérents.

## MAINTENANCE

Un agent de maintenance est mobilisé tous les jours afin d'entretenir les différents sites gérés par le Syndicat. Il dispose d'un atelier situé dans les locaux de la déchèterie de Roquefort-les-Pins. Ce poste permet une grande réactivité dans la réparation et la maintenance des équipements du Syndicat.

En 2021 l'agent a effectué plus de 299 interventions parmi lesquelles il y a les opérations courantes d'entretien et de réparation des garde-corps et équipements de déchèteries, la collecte des pneus jantés sur les sites pour l'organisation de leur traitement, les missions de livraison de carburant pour les engins, de matériel d'entretien et de lavage.

Les interventions les plus marquantes :

- La pose de défibrillateurs sur l'ensemble des sites et de la signalétique,
- La confection et l'installation d'un garde-corps à la déchèterie d'Antibes,
- La confection de 7 présentoirs pour positionnement en hauteur des bacs à bouchons de liège,
- La confection et l'installation de 5 marquises au-dessus des locaux bureau et/ou DMS,
- La confection de nombreux supports sur mât ou sur garde-corps pour la signalétique des sites,
- La confection d'un enclos pour le site de compostage au siège Univalom,
- La création d'un cheminement piéton le long des bureaux d'Univalom

Dans un objectif d'économie circulaire, la majorité du matériel et matériaux utilisés est issue du réemploi : garde-corps, portail, bois...

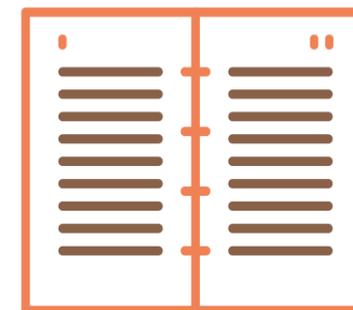
## TRANSPORT

Active depuis 16 ans, l'équipe de transport est constituée de 4 conducteurs poids lourds. Elle réalise les évacuations de bennes à déchets du lundi au samedi de 5h à 15h à partir des déchèteries et de certains centres techniques municipaux ou communautaires jusqu'aux exutoires de traitement et quais de transfert. Les conducteurs effectuent les évacuations des déchèteries les plus éloignées des sites de traitement ou de transfert.

En 2021 l'équipe a effectué 2196 évacuations et a évacué 15520 tonnes (Cf. annexe 12). Elle a aussi fourni 962 tonnes de compost aux déchèteries pour les besoins des usagers.

Le parc est constitué de 6 camions de 26 tonnes équipés de bras Ampliroll, d'une remorque pour les évacuations en camion attelé et de 56 bennes. En 2021 UNIVALOM a fait l'acquisition d'un nouveau camion et d'une remorque.

<b>Annexe 1:</b> Matrice simplifiée d'expression des coûts .....	50
<b>Annexe 2:</b> Bilan financier .....	51
<b>Annexe 3:</b> Tarifs d'UNIVALOM en 2021.....	52
<b>Annexe 4:</b> Recettes de valorisation et soutiens perçus.....	53
<b>Annexe 5:</b> Liste d'attribution des marchés publics .....	54
<b>Annexe 6:</b> Filières de traitement actuelles: liste des marchés .....	56
<b>Annexe 7:</b> Filières de traitement actuelles: capacités des installations .....	56
<b>Annexe 8:</b> Devenir des déchets en 2021.....	58
<b>Annexe 9:</b> Gisement des OMA et déchets hors OMA.....	59
<b>Annexe 10:</b> Gisement des déchets 2021 par entité.....	60
<b>Annexe 11:</b> Fiche d'identité de l'Unité de Valorisation Énergétique .....	62
<b>Annexe 12:</b> Revue de presse .....	63
<b>Annexe 13:</b> Terminologie et modes de calcul .....	64



# VII ANNEXES

## ANNEXE 1 : Matrice simplifiée d'expression des coûts

	OMR	EMR, PAPIER, VERRE	DÉCHETS VERTS	GRAVATS	ENCOMBRANTS	BOIS	MOBILIER	FER-RAILLES
<b>TONNAGE</b>	118 068	23 201	42 360	29 461	23 236	9 046	3 815	3 321
<b>257 566</b>	45,84%	9,01%	16,45%	11,44%	9,02%	3,51%	1,48%	1,29%
<b>CHARGES</b>								
Fonctionnelles 5 671 072€	2 599 611 €	510 849 €	932 686 €	648 678 €	511 599 €	199 179 €	84 006 €	73 117 €
Transit/Transport	174 327 €	177 742 €	1 160 969 €	292 170 €	509 321 €	238 604 €		117 804 €
Trait./Élimination	11 221 390 €	3 352 177 €	2 351 890 €	1 275 475 €	2 879 321 €	694 691 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>13 995 328 €</b>	<b>4 040 769 €</b>	<b>4 445 545 €</b>	<b>2 216 324 €</b>	<b>3 900 241 €</b>	<b>1 132 473 €</b>	<b>84 006 €</b>	<b>190 921 €</b>
<b>PRODUITS</b>								
Industriels	5 354 060 €	1 323 273 €						868 230 €
Soutien		2 562 225 €					328 312 €	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>5 354 060 €</b>	<b>3 885 498 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>328 312 €</b>	<b>868 230 €</b>
<b>PRIX NET €/HT/TONNE</b>	<b>73 €</b>	<b>7 €</b>	<b>105 €</b>	<b>75 €</b>	<b>168 €</b>	<b>125 €</b>	<b>-64 €</b>	<b>-204 €</b>

	CARTONS	DEEE, AMPOULES ET NÉONS	PNEUS	EXTINCTEURS	HUILES ALIMENTAIRES	DMS	PILES
<b>TONNAGE</b>	1 927	1 603	77	17	31	335	8
<b>257 566</b>	0,75%	0,62%	0,03%	0,01%	0,01%	0,13%	0,00%
<b>CHARGES</b>							
Fonctionnelles 5 671 072€	42 433 €	35 292 €	1 696 €	377 €	692 €	7 372 €	166 €
Transit/Transport	144 740 €			49 259 €		220 758 €	
Trait./Élimination	551 €						
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>187 724 €</b>	<b>35 292 €</b>	<b>1 696 €</b>	<b>49 636 €</b>	<b>692 €</b>	<b>228 130 €</b>	<b>166 €</b>
<b>PRODUITS</b>							
Industriels	225 780 €				6 605 €		
Soutien		117 051 €				17 682 €	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>225 780 €</b>	<b>117 051 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 605 €</b>	<b>17 682 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRIX NET €/HT/TONNE</b>	<b>-20 €</b>	<b>-51 €</b>	<b>22 €</b>	<b>33 €</b>	<b>-188 €</b>	<b>629 €</b>	<b>22 €</b>

	BOUTEILLES DE GAZ	HUILES VIDANGE	BATTERIES	TEXTILES
<b>TONNAGE</b>	49	41	27	941
<b>257 566</b>	0,02%	0,02%	0,01%	0,37%
<b>CHARGES</b>				
Fonctionnelles 5 671 072€	1 089 €	899 €	604 €	0 € *
Transit/Transport	72 335 €	3 712 €		
Trait./Élimination				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>73 424 €</b>	<b>4 611 €</b>	<b>604 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRODUITS</b>				
Industriels			14 798 €	
Soutien				
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>14 798 €</b>	<b>0 €</b>
<b>PRIX NET €/HT/TONNE</b>	<b>15 €</b>	<b>113 €</b>	<b>-517 €</b>	<b>- €</b>

NB : Ce tableau ne tient pas compte des contributions des collectivités membres et la répartition des charges fonctionnelles est réalisée au prorata des tonnages.

\* La collecte du textile est une compétence des agglomérations et ne génère pas de frais au niveau du syndicat

## ANNEXE 2 : Bilan financier

BILAN 2021	SOMME DES CHARGES	SOMME DES RECETTES
Charges fonctionnelles	5 671 072 €	
Prestation déchets	24 937 234 €	
Charges financières	1 784 375 €	
Contribution CASA (traitement déchets + déchèteries)		12 563 809 €
Contribution CAPL (traitement déchets + déchèteries)		5 474 677 €
Contribution CAPG (traitement déchets + déchèterie)		839 635 €
Soutiens Sociétés agréées		3 025 271 €
Recettes industrielles (revente EDF + Matériaux tri)		6 529 565 €
Recettes des déchèteries		3 117 234 €
Recettes apports extérieurs		1 263 182 €
<b>TOTAL UNIVALOM</b>	<b>32 392 682 €</b>	<b>32 813 372 €</b>

## Évolution financière de 2020 à 2021

ÉVOLUTION FINANCIÈRE	2020	ÉVOLUTION EN %	2021
CHARGES FONCTIONNELLES	5 913 810 €	-4%	5 671 072 €
CHARGES FINANCIÈRES	2 962 348 €	-40%	1 784 375 €
PRESTATION DÉCHETS	22 286 628 €	12%	24 937 234 €
<b>TOTAL UNIVALOM</b>	<b>31 162 786 €</b>	<b>4%</b>	<b>32 392 682 €</b>

## Bilan financier et quantitatif de la gestion des déchets

BILAN UNIVALOM 2021	
<b>TONNAGE TOTAL UNIVALOM</b>	<b>257 566t</b>
TOTAL DÉPENSES D'UNIVALOM	32 392 682 €
TOTAL RECETTES (hors contributions)	13 935 251 €
COÛT NET UNIVALOM	18 457 431 €
POPULATION UNIVALOM	274 033 hab
KILO PAR HABITANT UNIVALOM	940 kg/hab/an
COÛT NET UNIVALOM À LA TONNE	71,66 €/t
COÛT NET UNIVALOM PAR HABITANT	67,35 €/hab

## ANNEXE 3 : Tarifs d'UNIVALOM en 2021

TRAITEMENT DES DÉCHETS	2021
<b>A – Incinération des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)</b>	<b>52,90 € HT/Tonne (hors TGAP)</b>
A1 - Transfert Quai de Villeneuve	59,00 € HT/Tonne
A2 - Transfert Quai de Cannes et SMED	26,50 € HT/Tonne
A3 - Transfert Quai du Cannet	18,00 € HT/Tonne
<b>B – Traitement des déchets verts</b>	<b>98,60 € HT/Tonne</b>
<b>C – Traitement des déchets de bois</b>	<b>129,70 € HT/Tonne</b>
<b>D – Traitement des gravats propres</b>	<b>32,10 € HT/Tonne</b>
<b>E – Traitement des gravats sales</b>	<b>86,60 € HT/Tonne</b>
<b>F – Traitement des encombrants</b>	<b>171,00 € HT/Tonne (Hors TGAP)</b>
<b>G – Tri valorisation journaux revues magazines (JMR)</b>	<b>- 39,80 € HT/Tonne</b>
<b>H – Tri Sélectif Emballages Ménagers Recyclables (EMR) (bi et tri flux)</b>	<b>-39,80 € HT/Tonne</b>
<b>I – Traitement des cartons</b>	<b>59,30 € HT/Tonne</b>
<b>J – Traitement des extincteurs</b>	<b>27,20 € HT/Unité</b>
<b>K – Traitement des bouteilles de Gaz</b>	<b>11,50 € HT/Unité</b>

## ANNEXE 4 : Recettes de Valorisation et soutiens perçus

RECETTES de Valorisation et soutiens perçus sur l'exercice 2021 en € HT	
Acier	75 084,99 €
Aluminium	21 915,44 €
Cartons / Cartonnettes (Catégorie 5.02, 1.05 et 5.03)	566 589,80 €
Plastiques	341 956,54 €
Verre	146 746,18 €
Tous papiers	170 980,00 €
<b>Recettes liées aux reventes des matériaux issus du « bac jaune »</b>	<b>1 323 272,95 €</b>
Cartons (autres)	225 780,34 €
Huiles Alimentaires	6 604,50 €
Batteries	14 798,40 €
Métaux ferreux et non ferreux	868 229,63 €
<b>Recettes liées aux reventes des autres collectes séparées</b>	<b>1 115 412,87 €</b>
Soutiens financiers OCAD3E	117 051,03 €
Soutiens financiers CITEO	2 562 225,37 €
Soutiens financiers ECODDS	17 682,36 €
Soutiens financiers Eco Mobilier	328 312,08 €
<b>Soutiens des Éco-Organismes</b>	<b>3 025 270,84 €</b>
<b>Recettes issues des collectes séparées</b>	<b>5 463 956,66 €</b>
Électricité de l'UVE	4 085 663,00 €
Panneaux Photovoltaïque	5 215,74 €
<b>Recettes de vente d'électricité</b>	<b>4 090 878,74 €</b>
<b>TOTAL RECETTES VALORISATION</b>	<b>9 554 835,40 €</b>
Recettes apports extérieurs UVE	1 263 181,71 €
Recettes Déchèteries	3 117 233,50 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL RECETTES</b>	<b>13 935 250,61 €</b>

## ANNEXE 5 : Liste d'attribution des marchés publics

INTITULÉ DU MARCHÉ	DATE D'ATTRIBUTION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE ET CODE POSTAL	NATURE ET OBJET	PROCÉDURE DE PASSATION	LIEU D'EXÉCUTION	MONTANT HT ET DURÉE
<b>LISTE DES MARCHÉS DE SERVICES</b>						
<b>≥ 40 000 € HT et &lt; 90 000 € HT</b>						
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À ANTIBES QUARTIER DES 3 MOULINS - RUE H. LAUGIER	12/04/2021	LAURENT MAISANO 06110 LE CANNET	MARCHÉ PUBLIC 71240000-2 (SERVICES D'ARCHITECTURE, D'INGÉNIERIE ET DE PLANIFICATION)	Procédure adaptée ouverte	UNIVALOM 06600	85 100 € Durée : 8 mois
RÉALISATION DE CARACTÉRISATIONS DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM SUIVANT LA MÉTHODE MODECOM	06/07/2021	ELIANTE INGENIERIE & ENVIRONNEMENT 06560 VALBONNE	ACCORD-CADRE 79723000-8 (SERVICES D'ANALYSE DES DÉCHETS)	Procédure adaptée ouverte	UNIVALOM 06600	Maxi annuel : 40 000€ Durée maxi : 2 ans
<b>≥ 90 000 € HT et &lt; 214 000 € HT</b>						
ENTRETIEN, RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE DES VÉHICULES LÉGERS ET UTILITAIRES DE -3.5T D'UNIVALOM	29/11/2021	GARAGE TRIANON RENAULT 06160 JUAN LES PINS	ACCORD-CADRE 50110000-9 (SERVICES DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN)	Procédure adaptée ouverte	UNIVALOM 06600	Montant maxi annuel : 40 000€ Durée maxi : 4 ans
MAINTENANCE DU SYSTÈME DE PESÉES DANS LES DÉCHETTERIES D'UNIVALOM	02/12/2021	PROVENCE PESAGE AUTOMATISME 83390 CUERS	ACCORD-CADRE 63712500-8 (SERVICES DE PONT-BASCULE)	Procédure adaptée ouverte	UNIVALOM 06600	Montant maxi annuel : 53 499€ Durée maxi : 4 ans
<b>≥ à 214 000 € HT</b>						
ENTRETIEN, RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VÉHICULES ET DES ENGIN D'UNIVALOM LOT 1 : ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MÉCANIQUES DES ENGIN ET AUTRES	23/06/2021	GRASSE POIDS LOURDS 06130 GRASSE	ACCORD-CADRE 50110000-9 (SERVICES DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE VÉHICULES À MOTEUR ET D'ÉQUIPEMENTS CONNEXES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Montant estimatif annuel : 22 828€ Durée maxi : 4 ans
ENTRETIEN, RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VÉHICULES ET DES ENGIN D'UNIVALOM LOT 2 : CARROSSERIE, CHAUDRONNERIE HYDRAULIQUE DES ENGIN ET AUTRES	23/06/2021	SERVICES MAINTENANCE REGIONAL « S.M.R. » 06200 NICE	ACCORD-CADRE 50112111-4 (SERVICES DE RÉPARATION DE CARROSSERIE)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Montant estimatif annuel : 26 182€ Durée maxi : 4 ans
ENTRETIEN, RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VÉHICULES ET DES ENGIN D'UNIVALOM LOT 3 : ENTRETIEN, RÉPARATION MÉCANIQUE, CARROSSERIE ET ÉQUIPEMENT DES VÉHICULES DE TYPE POIDS LOURDS (+3,5T)	23/06/2021	SOMI 06270 VILLENEUVE-LOUBET	ACCORD-CADRE 50114000-7 (SERVICES DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE CAMIONS)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Montant estimatif annuel : 39 291,50€ Durée maxi : 4 ans
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 1 : TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS DE BOIS	02/11/2021	GRUPEMENT VALECOBOIS/ SUD EST ASSAINISSEMENT/ ALGORA ENVIRONNEMENT 13290 AIX EN PROVENCE	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 11 000 tonnes Durée maxi : 4 ans
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 2 : TRAITEMENT ET VALORISATION DES TERRES ET GRAVATS PROPRES	02/11/2021	SUD EST ASSAINISSEMENT 06800 CAGNES SUR MER	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 15 000 tonnes Durée maxi : 4 ans
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 3 : TRAITEMENT ET VALORISATION DES TERRES ET GRAVATS SALES	02/11/2021	SUD EST ASSAINISSEMENT 06800 CAGNES SUR MER	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 20 000 tonnes Durée maxi : 4 ans

## ANNEXE 5 (SUITE) : Liste d'attribution des marchés publics

INTITULÉ DU MARCHÉ	DATE D'ATTRIBUTION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE ET CODE POSTAL	NATURE ET OBJET	PROCÉDURE DE PASSATION	LIEU D'EXÉCUTION	MONTANT HT ET DURÉE
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 4 : TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS	02/11/2021	ALGORA ENVIRONNEMENT 06210 MANDELIEU LA NAPOULE	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 20 000 rotations Durée maxi : 4 ans
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 5 : ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	02/11/2021	OREUI 06130 GRASSE	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 250 000€ Durée maxi : 4 ans
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 6 : ÉVACUATION ET VALORISATION DES EXTINGCTEURS	02/11/2021	SO.FO.VAR 83600 FRÉJUS	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 5 000 unités Durée maxi : 4 ans
ÉVACUATION, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ISSUS DE L'AIRE D'UNIVALOM LOT 8 : ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	02/11/2021	SAINT LAURENT MÉTAUX 06700 SAINT LAURENT DU VAR	ACCORD-CADRE 90500000-2 (SERVICES LIÉS AUX DÉCHETS ET AUX ORDURES)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	Maxi : 5 000 unités Durée maxi : 4 ans
<b>LISTE DES MARCHÉS DE FOURNITURES</b>						
<b>≥ à 214 000 € HT</b>						
ACQUISITION D'ENGIN POUR LES DÉCHETTERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM LOT 1 : ACQUISITION D'UNE PELLEUSE SUR PNEUS DE 18 À 20 TONNES	13/07/2021	LYOMAT SAS 70005 - 69491 PIERRE BENITE	MARCHÉ PUBLIC 34100000-8 (VÉHICULES À MOTEUR)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	200 000€
ACQUISITION D'ENGIN POUR LES DÉCHETTERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM LOT 2 : ACQUISITION D'UNE PELLEUSE SUR PNEUS DE 10 À 12 TONNES	13/07/2021	LYOMAT SAS 70005 - 69491 PIERRE BENITE	MARCHÉ PUBLIC 34100000-8 (VÉHICULES À MOTEUR)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	140 000€
ACQUISITION D'ENGIN POUR LES DÉCHETTERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM LOT 3 : ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE SUR PNEUS DE 8 À 10 TONNES AVEC GODET	13/07/2021	LYOMAT SAS 70005 - 69491 PIERRE BENITE	MARCHÉ PUBLIC 34100000-8 (VÉHICULES À MOTEUR)	Appel d'offres ouvert	UNIVALOM 06600	78 000€
<b>LISTE DES MARCHÉS DE TRAVAUX</b>						
<b>≥ 90 000 € HT et &lt; 5 350 000 € HT</b>						
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À ANTIBES LOT 1 : VRD-VOIRIE - ESPACE VERT	26/05/2021	GUINTOLI/NGE GENIE CIVIL/ NICOLO 06640 SAINT JEANNET	MARCHÉ PUBLIC 45112500-0 (TRAVAUX DE TERRASSEMENT)	Procédure adaptée	ANTIBES 06600	1 575 200,09€ Durée : 8 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À ANTIBES LOT 3 : BÂTIMENT TOUS CORPS D'ÉTAT	26/05/2021	AGEO CONSTRUCTION 06800 CAGNES SUR MER	MARCHÉ PUBLIC 45210000-2 (TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS)	Procédure adaptée	ANTIBES 06600	251 668,36€ Durée : 8 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À ANTIBES LOT 2 : ÉLECTRICITÉ	13/07/2021	INTERELEC BATIMENT 06100 NICE	MARCHÉ PUBLIC 45311000-0 (TRAVAUX DE CÂBLAGE ET D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES)	Procédure adaptée	ANTIBES 06600	82 061,38€ Durée : 8 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À ANTIBES LOT 4 : PONT BASCULE	13/07/2021	PROVENCE PESAGE AUTOMATISME 83390 CUERS	MARCHÉ PUBLIC 45221117-5 (TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONTS À BASCULE)	Procédure adaptée	ANTIBES 06600	98 423€ Durée : 8 mois
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À ANTIBES ZI LES TROIS MOULINS 06600 ANTIBES	12/07/2021	SLE TRAVAUX PUBLICS 13640 LA ROQUE D'ANTHERON	MARCHÉ PUBLIC 45111100-9 (TRAVAUX DE DÉMOLITION)	Procédure adaptée	ANTIBES 06600	54 830€ Durée : 34 jours

## ANNEXE 6 : Filières de traitement actuelles : liste des marchés

MATÉRIAUX	PRESTATAIRES	TYPE DE CONTRAT
Ordures Ménagères résiduelles	VALOMED, Antibes (06)	CPPP
Emballages seuls ou emballages en mélange	Centre de Tri PAPREC, Cannes (06)	Adhésion SMED
Verre	SEA, Nice (06) OI Manufacturing (34)	Marché public Contrat
Papier	Centre de Tri PAPREC, Cannes (06) PAPREC Groupe	Adhésion SMED Contrat
Carton	VEOLIA PROPRETÉ, Nice (06)	Contrat
Gravats propres	SEA, Nice (06)	Marché public
Gravats sales	SEA, Nice (06)	Marché public
Bois	VALECOBOIS, Aix en Provence (13)	Marché public
Ferrailles	RUVALOR, Mougins (06) DERICHEBOURG, Carros (06)	Contrat
Encombrants	VALOMED (06)	CPPP
Végétaux	VALOMED (06)	CPPP
Huiles alimentaires	ALGORA, Mandelieu (06)	Contrat
Huiles de vidange	SERAHU, Cagnes sur Mer (06)	Marché public
DMS	OREDUI, Grasse (06)	Marché public
Bouteilles de Gaz	PROPOLYS, Draguignan (83)	Marché public
Extincteurs	SOFOVAR, Fréjus (83)	Marché public
Batteries	DERICHEBOURG, Carros (06)	Contrat

## ANNEXE 7 : Filières de traitement actuelles : capacités des installations

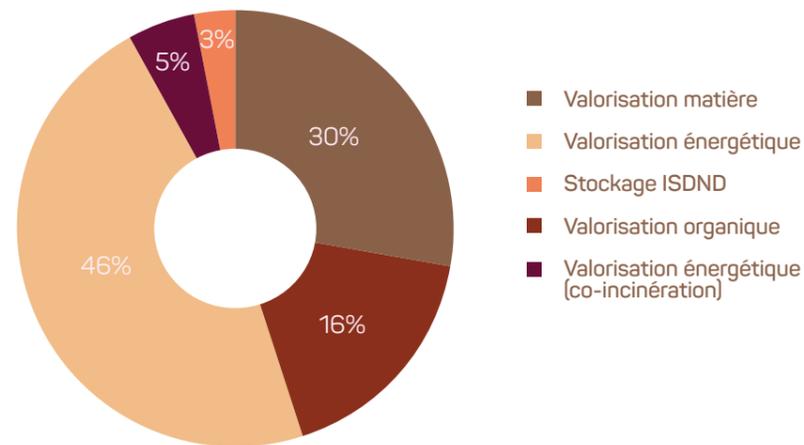
Matériaux	Unité de traitement ou filière de prise en charge	Capacité de l'unité	Tonnes UNIVALOM en 2021	Mode de traitement
Ordures Ménagères résiduelles	UVE UNIVALOM, Antibes (06)	160 000 T	116 545,75	Incineration avec valorisation énergétique
	ISDND VALSUD, Bagnols en Forêts (83)	NC	1 522,00	Enfouissement
Emballages seuls ou emballages en mélange	Centre de Tri NCI ENVIRONNEMENT, Cannes (06)	36 000 T	14 109,81	Tri et Recyclage
Verre	Quais de transfert de SEA, Mandelieu-La-Napoule (06)	1 000 T	8 626,76	Stockage et rechargement
	Quais de transfert de SEA, Nice (06)	15 000 T		
	Usine OI Manufacturing, Béziers (34) ou Labegude (07)	NC		Recyclage
Papier	Centre de tri NCI ENVIRONNEMENT, Cannes (06)	36 000 T	464,92	Tri
	NORSKE SKOG GOLBEY	5000 T		Recyclage

## ANNEXE 7(SUITE) : Filières de traitement actuelles : capacités des installations

Matériaux	Unité de traitement ou filière de prise en charge	Capacité de l'unité	Tonnes UNIVALOM en 2021	Mode de traitement
Carton	Quais de transfert de SEA, Mandelieu-La-Napoule (06)	120 m³	1 926,98	Tri et Mise en Balles
	Quais de transfert de SEA, Villeneuve Loubet (06)	4 720 m³		Tri et Mise en Balles
	EMIN LEYDIER, Laveyron (26)	NC		Recyclage
	SAICA, Espagne	560 000 T		
Gravats propres	Centre de tri de Véolia, Nice (06)	30 000 T	12 544,83	Tri et recyclage
	Carrières BERNON (06)	NC	NC	Valorisation matière (stockage et remblai)
Gravats sales	Centre de tri de Véolia, Nice (06)	30 000 T	16 761,26	Tri et recyclage
	UVE Sonitherm, Nice (06)	NC	NC	Incineration avec valorisation énergétique
Bois	Plateforme de regroupement Véolia, Villeneuve Loubet (06)	480 T (instant t)	9 042,74	Tri et broyage
	Usine du GROUPE MAURO SAVIOLA, Mortara (Italie)	500 000 T		Tri et valorisation matière (métaux et panneaux de particules)
Ferrailles	RUVALOR, Mougins (06), Derichebourg (06)	300 m³	3 324,89	Tri et préparation (broyage...)
Encombrants	Plateforme de regroupement Véolia, Villeneuve Loubet (06)	480 T (instant t)	20 040,80	Tri
	CTHP VALAZUR, Nice (06)	120 000 T		Tri et Recyclage
	ISDND, Septèmes-les-Vallons (13)	NC		Enfouissement
Végétaux	Centres de compostage de VEOLIA PROPRETÉ, Fréjus (83)	30 000 T	41 326,22	Valorisation matières (Compostage, paillage, combustible)
	et Tarascon (13)	NC		
Huiles alimentaires	COVA SUD, Cannes (06)	NC	31,48	Tri, conditionnement,
	Italie, Espagne, France	NC	NC	Valorisation matière (Biocarburants)
Huiles de vidange	SERAHU, Cagnes sur Mer (06)	NC	41,27	Tri, conditionnement
	VISCOLUBE, Pieve Fissiraga (Italie)	NC	NC	Valorisation matière (lubrifiants)
DMS Hors EcoDDS	OREDUI, Grasse (06)	31 000 T	205,39	Tri, conditionnement, traitement, recyclage
	SOLAMAT MEREX, Rognac (13)	NC	NC	Valorisation énergétique
	EST ARGENTS, Saint Michel sur Meurthe (88)	NC	NC	Valorisation matière (plastiques, métaux)
Bouteilles de Gaz	PROPOLYS, (Draguignan 83)	180 000 T	49,39	Tri et recyclage
Extincteurs	SOFOVAR, (Fréjus 83)	180 000 T	17,04	Tri et préparation (broyage...)
	RIVA, Italie	NC	NC	Recyclage
	RAFINAL, Bruyères sur Oise (95)	NC	NC	Recyclage
	COREPA, Pagny sur Meuse (55)	NC	NC	Recyclage
	SUEZ, Les Pennes Mirabeau (13)	NC	NC	Enfouissement

### ANNEXE 8 : Devenir des déchets en 2021

DÉCHETS	TON-NAGES TRAITÉS	PERFOR-MANCES EN KG/AN/HABITANT	QUANTITÉS (EN TONNE)					
			Stockage en ISD	VALORISATION		ÉNERGÉTIQUE		
				Matière	Organique	Incinération	Co-incinération	
OMA	OMR	118 067,75	431	1 522			116 546	
	Verre	8 626,76	31		8 627			
	EMR et papiers	14 574,73	53		10 390			4 184
Déchets Ménagers hors OMA	Végétaux	42 360,26	155			42 360		
	Gravats	29 461,32	108	4 278	25 184			
	Encom-brants	23 235,52	85	1 554	14 434		1 092	6 155
	Bois	9 046,19	33		8 956		90	
	Mobilier	3 815,36	14	267	2 175			1 374
	Ferrailles	3 320,79	12		3 321			
	DEEE+ Ampoules et néons	1 602,86	6	122	1 382		98,88	
	Cartons	1 927,19	7		1 927			
	DMS + EcoDDS	334,83	1		55,58		279	
	Piles	7,52	0	2	6			
	Batteries	27,45	0	3	25			
	Huiles alimentaires	31,45	0		31			
	Pneus	77,01	0		39		38	
	Huiles de vidange	40,85	0		39			2
	Textiles	941,33	3	4	862			75
	Bouteilles de gaz	49,46	0	0,5	49			
	Extincteurs	17,12	0	0,9	16			
<b>TOTAL en tonnes</b>	<b>257 565,73</b>	<b>940</b>	<b>7 753</b>	<b>77 517</b>	<b>42 360</b>	<b>118 145</b>	<b>11 790</b>	
<b>TOTAL en kg/an/hab</b>		<b>940</b>	<b>3</b>	<b>28</b>	<b>283</b>	<b>155</b>	<b>431</b>	
<b>Taux de valorisation - élimination</b>			<b>3%</b>	<b>30%</b>	<b>16%</b>	<b>46%</b>	<b>5%</b>	



### ANNEXE 9: Gisement des OMA et déchets hors OMA par EPCI membre, en tonnes

DÉCHETS	CAPG	CAPL	CASA	Apports UNIVALOM		UNIVALOM
				SMED à UNIVALOM	UNIVALOM au SMED	
OMA	Omr	4 099,23	34 237,82	79 730,70		118 067,75
	Verre	472,50	2 059,90	6 094,36		8 626,76
	EMR et papiers	771,87	4 106,33	9 696,53		14 574,73
	<b>TOTAL OMA</b>	<b>5 343,60</b>	<b>40 404,05</b>	<b>95 521,59</b>		<b>141 269,24</b>
Déchets Ménagers hors OMA	Végétaux	2 857,88	8 171,89	30 296,45	-604,39	1 638,43
	Gravats	1 318,10	3 745,86	24 242,13	-489,38	644,61
	Encombrants	571,80	5 317,44	14 151,57	-340,61	3 535,33
	Mobilier	392,92	1 339,16	2 072,86	-102,22	112,64
	Bois	560,44	1 547,20	6 935,10	-173,23	176,68
	Ferrailles	259,24	646,26	2 419,39	-46,25	42,15
	DEEE	113,90	371,70	1 113,52	-30,43	20,24
	Cartons	284,60	385,72	1 256,66	-18,26	18,47
	DMS + Eco DDS	33,02	80,51	219,38	-0,94	2,86
	Piles	0,47	1,74	5,33	-0,04	0,02
	Batteries	3,96	7,58	16,09	-0,18	0,00
	Huiles alimentaires	1,88	1,40	28,20	-0,03	0,00
	Pneus	4,62	5,22	66,43	-0,24	0,98
	Huiles de vidange	3,78	10,35	27,14	-0,66	0,24
	Textiles	41,89	232,48	667,08	-0,12	0,00
	Ampoules et Néons	2,28	4,19	7,17	-0,02	0,30
	Bouteilles de gaz	3,90	10,80	34,69	-0,08	0,15
Extincteurs	1,09	6,75	9,19	0,00	0,08	
<b>TOTAL hors OMA</b>	<b>6 455,78</b>	<b>21 886,23</b>	<b>83 568,38</b>	<b>-1 807,08</b>	<b>6 193,18</b>	
<b>TOTAL en tonnes</b>	<b>11 799,38</b>	<b>62 290,27</b>	<b>179 089,97</b>	<b>-1 807,08</b>	<b>6 193,18</b>	

## ANNEXE 10 : Gisement des déchets 2021 par entité

TONNAGES 2021	VÉGÉTAUX	GRAVATS PROPRES	GRAVATS SALES	ENCOM-BRANTS	BOIS	FER-RAILLES	MOBILIER	DEEE	CARTONS	TEXTILE	TOTALDDM	TOTAL
Mouans-sartoux	2 850,70	605,24	712,86	566,18	560,44	259,24	392,92	113,90	88,32	0,00	55,01	6 204,81
Apports hors déchèterie	7,18	0,00	0,00	5,62	0,00	0,00	0,00	0,00	196,28	41,89	0,00	250,97
<b>Total CAPG</b>	<b>2 857,88</b>	<b>605,24</b>	<b>712,86</b>	<b>571,80</b>	<b>560,44</b>	<b>259,24</b>	<b>392,92</b>	<b>113,90</b>	<b>284,60</b>	<b>41,89</b>	<b>55,01</b>	<b>6 455,78</b>
Le Cannet	3 132,68	947,92	1 086,06	986,76	766,50	366,42	917,84	231,86	771,4	0	68,54	8 581,71
Mougins	4 553,51	831,98	845,10	1 792,33	762,02	279,84	421,32	135,79	42,92	0	59,69	9 724,49
Apports hors déchèterie	485,70	2,68	32,12	2 538,34	18,68	0,00	0,00	4,06	265,66	232	0,30	3 580,02
<b>Total CAPL</b>	<b>8 171,89</b>	<b>1 782,58</b>	<b>1 963,28</b>	<b>5 317,44</b>	<b>1 547,20</b>	<b>646,26</b>	<b>1 339,16</b>	<b>371,704</b>	<b>385,72</b>	<b>232,48</b>	<b>128,52</b>	<b>21 886,23</b>
Antibes	8 578,29	5 057,97	2 935,62	3 012,90	1 688,70	558,53	608,30	80,94	0,00	0,00	55,27	22 571,51
Bezaudun	52,22	15,14	82,14	104,40	0,00	19,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273,10
Cipières	129,46	61,26	102,40	187,28	0,00	26,54	0,00	19,95	0,00	0,00	19,44	546,34
La Colle-sur-Loup	1 734,01	780,98	1 464,54	918,76	795,94	274,20	0,00	133,58	0,00	0,00	55,64	6 157,64
Roquefort-les-Pins	1 554,46	961,80	803,32	625,24	492,86	251,26	339,40	141,08	0,00	0,00	67,43	5 236,84
Valbonne	4 711,66	1 310,68	2 313,00	1 221,92	1 181,26	367,21	438,92	158,68	0,00	0,00	68,73	11 772,06
Vallauris	5 533,18	1 939,68	5 923,46	3 228,48	1 915,82	554,98	686,24	344,35	0,56	0	127,41	20 254,16
Apports hors déchèterie	8 008,17	29,50	460,64	4 852,59	860,52	367,48	0,00	234,95	1 256,70	667	19,72	16 756,74
<b>Total CASA</b>	<b>30 296,45</b>	<b>10 157,01</b>	<b>14 085,12</b>	<b>14 151,57</b>	<b>6 935,10</b>	<b>2 419,39</b>	<b>2 072,86</b>	<b>1 113,523</b>	<b>1 256,66</b>	<b>667,03</b>	<b>413,63</b>	<b>83 568,38</b>
SOUS-TOTAL UNIVALOM	41 326,22	12 544,83	16 761,26	20 040,80	9 042,74	3 324,89	3 804,94	1 599,13	1 926,98	941,45	597,16	111 910,39t
Apports SMED à UNIVALOM	-604,39	-306,84	-182,54	-340,61	-173,23	-46,25	-102,22	-30,43	-18,26	-0,12	-2,19	-1 807,08
Apports UNIVALOM au SMED	1 638,43	553,55	91,06	3 535,33	176,68	42,15	112,64	20,24	18,47	0,00	4,63t	6 193,18
<b>TOTAL UNIVALOM</b>	<b>42 360,26</b>	<b>12 791,54</b>	<b>16 669,78t</b>	<b>23 235,52</b>	<b>9 046,19</b>	<b>3 320,79</b>	<b>3 815,36</b>	<b>1 588,94</b>	<b>1 927,19</b>	<b>941,33</b>	<b>599,60</b>	<b>116 296,49</b>

## ANNEXE 10 (SUITE) : Gisement des déchets 2021 par entité

TONNAGES 2021	BOUTEILLES DE GAZ	EXTINCTEURS	DÉCHETS DANGEREUX SPECIAUX	PILES	BATTERIES	HUILES ALIMENTAIRES	PNEUS	HUILES DE VIDANGE	AMPOULES ET NÉONS	TOTAL DDM
Mouans-Sartoux	3,90	1,09	33,02	0,47	4	1,88	5	3,78	2,28	55
Apports hors déchèterie	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0
<b>Total CAPG</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>33,02</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>55</b>
Le Cannet	5,70	2,31	39,44	0,97	6,49	1,40	5,22	4,86	2,14	69
Mougins	5,10	4,44	41,06	0,46t	1,09	0,00	0,00	5,49	2,04	60
Apports hors déchèterie	0,00	0,00	0,00	0,3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total CAPL</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>80,51</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>129</b>
Antibes	4,97	1,70	1,777	1,12	0,00	19,46	5,86	3,96	0,43	55
Bezaudun	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
Cipières	1,17	0,33	4,11	0,00	0,00	0,00	12,39	1,44	0,00	19
La Colle-sur-Loup	5,60	1,87	35,59	0,75	5,94	0,86	0,00	4,16	0,87	56
Roquefort-les-Pins	4,78	0,78	38,48	0,91	6,56	0,28	9,74	4,55	1,34	67
Valbonne	4,19	1,18	44,48	1,00	3,59	0,93	7,52	4,30	1,54	69
Vallauris	13,98	3,34	73,35	1,54	0,00	5,47	19,32	8,73	1,67	127
Apports hors déchèterie	0,00	0,00	5,59	0,00	0,00	1,20	11,60	0,00	1,33	20
<b>Total CASA</b>	<b>35</b>	<b>9</b>	<b>219,38</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>66</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>414</b>
SOUS-TOTAL UNIVALOM	49,39	17,04	332,91	7,54	27,63	31,48	76,27	41,27	13,64	597,16
Apports SMED à UNIVALOM	-0,0t	0,00	-0,94	-0,04	-0,18	-0,03	-0,24	-0,66	-0,02	-2,19
Apports UNIVALOM au SMED	0,15	0,08	2,86	0,02	0,00	0,00	0,98	0,24	0,30	4,63
<b>TOTAL UNIVALOM</b>	<b>49,46</b>	<b>17,12</b>	<b>334,83</b>	<b>7,52</b>	<b>27,45</b>	<b>31,45</b>	<b>77,01</b>	<b>40,85</b>	<b>13,92</b>	<b>599,60</b>

# ANNEXE 11: Fiche d'identité de l'Unité de Valorisation Énergétique

## Les analyses des rejets gazeux:

L'ensemble des mesures réalisées par les analyseurs en continu ou par un laboratoire externe semestriellement démontre la conformité des rejets atmosphériques de l'UVE :

Paramètres	Unité	Valeur moyenne Ligne 1	Valeur moyenne Ligne 2	Seuils réglementaires
<b>Débit</b>	KNm <sup>3</sup> /h (1)	43.49	44.51	(2)
<b>Teneur en O<sub>2</sub></b>	% v/sec	11.98	11.47	(2)
<b>Teneur en H<sub>2</sub>O</b>	% v/humide	16.29	15.14	(2)
<b>Teneur en NOx (oxyde d'azote)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	63.49	64.35	80
<b>Teneur en CO</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	2.97	2.06	50
<b>Poussière totales</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	0.43	0.74	10
<b>Teneur en HCL (Acide chlorhydrique)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	6.63	6.36	10
<b>Teneur en HF (Acide fluorhydrique)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	0.03	0.04	1
<b>Teneur en SO<sub>2</sub> (Oxydes de soufre)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	2.89	3.36	50
<b>Teneur en NH<sub>3</sub> (Ammoniac)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	1.20	0.35	30
<b>Teneur en COT (Composés organiques volatils)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	0.49	0.31	10
<b>Cadmium + Thallium (3)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	0.002435	0.0001305	0.05
<b>Mercure (3)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	0.0004	0.0026	0.05
<b>Autres métaux lourds (Sb, As, Pb, Cr, Co, Cu, Mn, Ni, V) (3)</b>	mg/Nm <sup>3</sup> (1)	0.051	0.0247	0.5
<b>Teneur en PCDD / PCDF (dioxines/furanes)</b>	ng I-TEQ <sub>DTAN</sub> /Nm <sup>3</sup>	0.0231	0.0175	0.1

- (1): Concentration sur fumées sèches ramenées à 11 % de O<sub>2</sub> (oxygène)
- (2): Pour information, pas de seuil réglementaire
- (3): Mesures semestrielles par un laboratoire externe

## Redevances issues du Contrat de Partenariat Public Privé:

DÉPENSES		RECETTES	
Traitement des ordures ménagères	13 795 199,80 € HT	Garantie vente électricité	4 089 544,59 € HT
Dont redevance R 1-2 et R 1-2bis	2 722 348,00 € HT	Apports extérieurs	1 263 181,71 € HT
Dont redevance R 1-3	131 051,80 € HT	Incinération déchets exceptionnels	5 383 € HT
		Occupation du domaine UNIVALOM	500 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>13 795 199,80 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 358 609,30 € HT</b>

## Dépenses

- R1-2 et R1-2bis:** Redevances de confortement du contrat. Part liée au coût d'investissement initial (2006) versée à compter de la date d'acceptation des ouvrages (2009). Remboursement du capital investit et des intérêts.
- R1-3:** Application de l'avenant 3. Part liée au coût d'investissement de travaux complémentaires (2009). Remboursement du capital investit et des intérêts.

## Recettes

- Les recettes sont constituées de:
  - > **La garantie vente électricité:** vente à EDF de la production électrique de l'usine + compensation si la production minimum fixée au contrat n'est pas atteinte.
  - > **Les apports extérieurs** pour la compensation des vides de four : incinération de déchets non produits par les collectivités adhérentes à UNIVALOM.
  - > **L'incinération déchets exceptionnels:** incinération de saisie des douanes, d'archives, de végétaux contaminés par des parasites...
  - > **L'occupation du domaine UNIVALOM:** « loyer » versé pour l'occupation du terrain.

# ANNEXE 12: Revue de presse

## Antibes-Juan-les-Pins

### La déchèterie n'accueillera plus que les professionnels

L'actuelle structure, route des Trois-Moulins, fermera ses portes à l'automne et une nouvelle sera construite rue Henri-Laugier. Les particuliers, eux, devront aller à Vallauris ou Valbonne



**En résumé**  
L'actuelle structure, route des Trois-Moulins, fermera ses portes à l'automne et une nouvelle sera construite rue Henri-Laugier. Les particuliers, eux, devront aller à Vallauris ou Valbonne

**Prévoir ou pas ?**  
Des travaux d'entretien pour la déchèterie sont prévus pour l'été 2021. Les travaux de construction de la nouvelle déchèterie sont prévus pour l'automne 2021.

**Le projet est-il d'actualité ?**  
Le projet est d'actualité. La déchèterie actuelle est vieillissante et ne répond plus aux normes en vigueur. Une nouvelle déchèterie sera construite rue Henri-Laugier.

**Quel est le budget ?**  
Le budget pour la construction de la nouvelle déchèterie est évalué à environ 10 millions d'euros.

**Quand sera-t-elle ouverte ?**  
La nouvelle déchèterie sera ouverte à l'automne 2021.

## Antibes-Juan-les-Pins

### Et si les Semboules carbueraient aux déchets ?



**Immeubles collectifs et entreprises concernés**

Le projet de construction d'une déchèterie pour les professionnels est en cours de réalisation. Les travaux sont prévus pour l'automne 2021.

## Grand Ouest

### LA DÉCHÈTERIE CÈDE LA PLACE À ECOTONE



La déchèterie actuelle est remplacée par un espace dédié à l'écologie et à la valorisation des déchets. Les travaux sont prévus pour l'automne 2021.

## UNIVALOM

Nous donnons de la valeur à vos déchets ! Prévention - Traitement - Valorisation



**Le compostage**  
Depuis plus de 10 ans la crèche s'est dotée d'un composteur. À notre demande, Christopher Sura, maître composteur est venu visiter notre potager et partager ses connaissances.

**Une formation à la crèche sur le compostage est prévue au printemps pour les familles intéressées.**  
À cette occasion un point de livraison unique à la crèche sera mis en place pour que chacun récupère un bac à compost à l'issue de la formation.

## MOUANS-SARTOUX

### Déjà 296 sapins collectés et broyés



Le service des espaces verts de la ville et d'Univalom ont réalisé la collecte et le broyage de 296 sapins. Les travaux sont prévus pour l'automne 2021.

## Côte d'Azur

### Et si vous soigniez vos plantes grâce aux plantes ?

Basée à Antibes, Claire Aguilera œuvre sous la bannière « Bienveillance végétal » pour prêter le soin naturel du jardin. Coadh, la spécialiste anime une conférence gratuite en ligne samedi.



**Naturelle**  
Claire Aguilera anime une conférence gratuite en ligne samedi. Elle propose des conseils pour soigner ses plantes grâce à d'autres plantes.

**Intervenant de manière naturelle sur la nature: une logique des plus évidentes que nous sommes capables d'appliquer.**

**Quel est le budget ?**  
Le budget pour la conférence est de 0€.

**Quand sera-t-elle ouverte ?**  
La conférence sera ouverte le samedi 14 avril 2021.

## Grasse RÉGION

### Il est temps de s'inscrire à l'opération zéro déchet



Vous avez envie de vous mettre au zéro déchet mais vous ne savez pas par quoi commencer ? Univalom propose, au Bar-Laugier, de vous accompagner dans cette démarche. Début en octobre.

**Il est déjà temps de s'inscrire**  
L'inscription est ouverte jusqu'au 31 septembre 2021.

**Univalom propose des ateliers, des animations et des solutions pour réduire ses déchets.**

## Antibes-Juan-les-Pins

### Une nouvelle déchèterie pour trier les vieux rebuts



Une nouvelle déchèterie a été construite pour permettre aux habitants de trier leurs vieux rebuts. Les travaux sont prévus pour l'automne 2021.

## Antibes-Juan-les-Pins

### Et si vous rejoigniez le cercle des composteurs ?



Le cercle des composteurs est ouvert à tous les habitants intéressés. Les travaux sont prévus pour l'automne 2021.

**Politique cyclable: Sophia sécurisée dans deux ans ?**

## ANNEXE 13 : Terminologie et modes de calcul

**Ambassadeur du Tri (ADT) :** Toute personne employée par la Collectivité effectuant des missions de communication sur la collecte et le tri des déchets.

**Apport volontaire :** Apport des déchets en des lieux prédéterminés gérés par les collectivités ou des sociétés privées.

**Biodéchet :** (Art. L541-8 du code de l'environnement) Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine, issus notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.

**Bois :** Les encombrants ménagers en bois, les palettes, les déchets de bois, poutres, chutes de bois, panneaux de particules et de placage de bois, les souches, branches de diamètre > 12 cm, les déchets d'écorces et de liège, sciures de bois...

**CASA :** Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

**CAPG :** Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

**CAPL :** Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

**Centre de Valorisation Organique (CVO) :** Unité de traitement biologique des ordures ménagères et autres déchets organiques (végétaux, fraction fermentescible des OM, ...). Le CVO valorise la matière organique sous forme de compost conforme aux exigences de la norme NFU 44 051.

**Co-incinération :** Opération visant à produire de l'énergie ou des produits matériels en utilisant des déchets comme combustible habituel ou d'appoint. (CSR pour les cimenteries)

**Collecte :** Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets pour les acheminer vers un lieu de tri, de transfert, de valorisation ou de traitement.

**Collecte en porte à porte :** Mode d'organisation de la collecte dans lequel le contenant est affecté à un groupe d'usagers nommément identifiables; le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du domicile de l'utilisateur ou du lieu de production des déchets.

**Collecte en point de regroupement :** Mode d'organisation de la collecte dans lequel un ou plusieurs bacs de collecte sans identification desservent plusieurs foyers.

**Collecte sélective / séparée :** collecte dans le cadre de laquelle un flux de déchets est conservé séparément en fonction de son type et de sa nature afin de faciliter un traitement spécifique (un recyclage ou une valorisation biologique).

**Compost :** Matières fertilisantes composées principalement de combinaisons carbonées d'origine végétale, fermentées ou fermentescibles, destinées à l'entretien ou à la reconstitution du stock de la matière organique du sol. Les composts fabriqués à partir de déchets sont définis par la norme AFNOR

NFU 44051.

**Compostage à domicile :** Compostage par les particuliers de leurs propres déchets organiques (végétaux, déchets de cuisine, de potager, etc....).

**Compostage de proximité :** Les habitants d'un quartier peuvent venir composter dans une ou plusieurs plateformes de compostage collectives de grand volume installées dans leur quartier.

**CPPP :** Contrat de Partenariat Public Privé

**CSR :** Combustible Solide de Récupération (Art.R541-8-1 du code de l'environnement)

Déchet non dangereux solide, non valorisable sous forme de matière, préparé pour être utilisé comme combustible dans une installation relevant de la rubrique 2971 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

**CTHP :** Centre de Tri de Haute Performance

**Déchet :** Selon la loi du 15/07/1975 : « Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné, ou que son détenteur destine à l'abandon ».

**Déchets d'activité économique :** (Art. L541.8 du code de l'environnement) tout déchet, dangereux ou non dangereux, dont le producteur initial n'est pas un ménage.

**DDM (Déchets Dangereux des Ménages) :** Déchets des ménages qui ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères ou des encombrants, sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, comburants, facilement inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement, (exemple : les insecticides, produits de jardinage, piles, huiles de moteur usagées, acides....). Dans ce rapport, les DDM regroupent les piles, les batteries, les pneus, les huiles alimentaires et de vidange et les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

**Déchets d'emballages :** Emballages, matériaux d'emballages, dont le détenteur final, qui sépare l'emballage du produit qu'il contenait, se défait. Ceci n'inclut pas les déchets de fabrication d'emballages. Par emballage, on désigne toute forme de contenant ou de support destiné à contenir un produit, pour en faciliter le transport ou la présentation à la vente.

**DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) :** Les biens meubles et leurs composants dont la fonction principale est de contribuer à l'aménagement d'un lieu d'habitation, de commerce ou d'accueil du public en offrant une assise, un couchage, du rangement, un plan de pose ou de travail.

**Déchets encombrants des ménages (ou encombrants) :** Déchets occasionnels de l'activité domestique des ménages, valorisables ou non, qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures et sont réceptionnés en déchèterie ou collectés en porte à porte.

## ANNEXE 13 : Terminologie et modes de calcul (suite)

**DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques / D3E) :** Ils comprennent : le Gros Électroménager, les petits appareils ménagers (PAM), le matériel de télévision, Hi-Fi, les instruments de musique électrifiés, les équipements informatiques et de télécommunication, le matériel d'éclairage, les instruments de contrôle et de surveillance.

**Déchets fermentescibles :** Déchets composés exclusivement de matière organique biodégradable. Ils sont susceptibles d'être traités par compostage ou méthanisation.

**Déchets Ménagers :** (Art.L541-8 du Code de l'environnement) tout déchet, dangereux ou non dangereux; dont le producteur est un ménage.

**DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) :** Déchets communs non dangereux (par opposition aux déchets dangereux) des ménages ou provenant des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions. Dans la mesure du possible, séparer les déchets des ménages des autres déchets (entreprises...).

**DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) :** Il s'agit des déchets peintures, vernis, colles, graisses, produits phytosanitaires, aérosols, tubes fluorescents et lampes, solvants et hydrocarbures, films radiographiques, acides et bases, produits dangereux divers, bidons et emballages plastiques vides souillés, médicaments, etc...

**Déchets municipaux :** Ensemble des déchets dont l'élimination (au sens donné par les textes législatifs) relève de la compétence des communes.

**DND (Déchets Non Dangereux ou banals) :** Est non dangereux (ou banal) un déchet qui n'appartient à aucune des catégories suivantes : déchets dangereux, déchets inertes, déchets radioactifs.

**DNM (appelés aussi DIB) :** Déchets Non Ménagers produits par les entreprises, les services communaux et les administrations.

**Déchet ultime (au sens de la loi) :** Est ultime un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux.

Telle qu'elle est présentée dans le Code de l'Environnement, la définition du déchet ultime se veut avant tout évolutive. Elle est adaptable dans le temps, puisqu'elle varie en fonction de l'avancée des progrès techniques réalisés en matière de traitement des déchets. Elle est aussi adaptable dans l'espace, et s'interprète différemment selon le contexte et la spécificité territoriale.

**Déchets verts ou déchets végétaux :** Résidus végétaux de l'entretien et du renouvellement des espaces verts publics et privés (parcs et jardins, terrains de sports, etc. ...., des collectivités territoriales, des organismes publics et parapublics, des sociétés privées et des particuliers).

**Déchèterie :** Espace aménagé, gardienné et clôturé dans lequel les particuliers et les professionnels

peuvent venir déposer leurs déchets en respectant des consignes de tri. Les flux des dépôts relais et des caissons mobiles sont inclus dans les tonnages réceptionnés en déchèterie.

**Dépôt sauvage :** Abandon de déchets sur un site non autorisé et non approprié. Ces dépôts sont composés de déchets de toutes sortes. Ils se distinguent des décharges brutes, qui sont des installations non autorisées faisant l'objet d'apports réguliers de déchets (encombrants, déchets verts...).

**Élimination :** Dans la loi de 1975, l'élimination regroupe l'ensemble des opérations de collecte, transport, tri, traitement et enfouissement technique des déchets, soit toute la gestion des déchets.

**EMR :** Emballages Ménagers Recyclables

**FFOM (Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères) :** Elle comprend la fraction putrescible des OM (déchets de cuisine et la part des déchets verts des ménages jetés avec les ordures dans la poubelle) et éventuellement les papiers-cartons et le bois.

**Gravats propres (ou inertes) :** Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique. Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune réaction physique ou chimique, ne sont pas biodégradables et n'ont aucun effet dommageable sur d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine (cf. arrêté du 15 mars 2006).

**Gravats sales :** Gravats contenant des déchets indésirables non inertes, stockés en ISDND (non valorisables).

**ISD (Installation de Stockage des Déchets) :** Lieu de stockage permanent des déchets, appelé auparavant CET ou Centre de Stockage de Déchets Ultimes. On distingue :

- l'ISDD, recevant des déchets dangereux,
- l'ISDND, recevant les déchets ménagers et assimilés non dangereux,
- l'ISDI, recevant les inertes (ou gravats propres).

**Mâchefers :** Résidus minéraux résultant de l'incinération des déchets et sortant du four. Ils peuvent être valorisés, essentiellement en infrastructure routière.

**Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) :** Déchets « de tous les jours » issus de l'activité domestique des ménages. Elles comprennent les ordures ménagères résiduelles (ci-dessous) et les collectes sélectives (verre, journaux magazines, emballages, matières fermentescibles, ...), mais ne comprennent pas les encombrants.

**Ordures Ménagères au sens usuel ou Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) appelées aussi OM grises :** Les ordures ménagères « en mélange » sont ainsi dénommées lorsqu'elles sont diminuées des matériaux recyclables ou des matières fermentescibles pris en compte par les collectes sélectives. Elles sont constituées de déchets en mélange.

**Prévention :** Les actions de prévention portent sur les étapes en amont du cycle de vie du produit avant la prise en charge du déchet par la collectivité ou un

## ANNEXE 13 : Terminologie et modes de calcul (suite)

opérateur, depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la réutilisation ou le réemploi :

- la réduction à la source porte sur les actions menées par les entreprises, avant que le produit ne soit consommé, depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la distribution,
- les flux évités incluent les déchets qui ne sont pas remis à la collecte du fait d'actions de gestion domestique (compostage à domicile, achat éco-responsable, modification du comportement des usagers, ...): **c'est ce flux que l'on cherchera à approcher dans les rapports annuels.**

$$\text{Impact prévention (en kg/hab.an)} = \frac{(\text{tonnage OM (OMR + collectes sélectives) de l'année n})}{\text{Population année n}} - \frac{(\text{tonnage OM année n-1})}{\text{population année n - 1}}$$

- les flux détournés comprennent la réutilisation et le réemploi.

**Réemploi:** Opération par laquelle un bien usagé conçu et fabriqué pour un usage particulier est utilisé pour le même usage ou un usage différent.

**Refus de tri ou de compostage:** Indésirables écartés lors du tri. Le taux de refus s'exprime de la façon suivante : quantité d'indésirables destinée au traitement/ quantité totale de déchets triés ou admis sur l'unité de traitement.

**REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incineration des Ordures Ménagères):** Résidus issus du dépoussiérage et du traitement des fumées des incinérateurs.

**REP (Responsabilité Élargie du Producteur):** Démarches et dispositifs qui restaurent la responsabilité du producteur des produits manufacturés pour ce qui concerne la gestion des déchets. Le principe est de rendre le producteur initial solidairement, responsable des effets de la vie (et de la mort) de son produit.

**Recyclerie:** Établissement ayant pour objectif principal de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux considérés comme des déchets.

**Réutilisation:** Opération par laquelle un bien de caractéristiques définies à cette fin est utilisé à nouveau sans transformation un certain nombre de fois pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu

**SMED:** (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (Cannes, CACPG hors Mouans-Sartoux, CCAA)

**Syndicat mixte:** Le syndicat mixte est un type de structure de coopération intercommunale qui existe en France, créé par le décret-loi du 31 octobre 1935, afin de permettre à des collectivités de s'associer entre elles ou avec des établissements publics.

On parle de syndicat mixte car la structure associe des collectivités de natures différentes, des Communes et une communauté d'agglomération ou un département, par exemple, ou encore un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

**Taux de valorisation des déchets:** La valorisation des déchets recouvre :

- le réemploi ou la réutilisation (voir définition),
- la valorisation matière et la valorisation organique (voir définition),
- la valorisation énergétique (voir définition).

Le taux de valorisation des ordures ménagères ou des apports en déchèterie est calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux de valorisation (en \%)} = \frac{\text{tonnage réellement valorisé}}{\text{tonnage collecté ou reçu en déchèterie}}$$

Le tonnage valorisé inclut toutes les formes de valorisation (voir ci-dessus), y compris la valorisation des inertes.

**N.B.:** Bien séparer d'une part le taux de valorisation, et d'autre part le taux de collecte en vue d'une valorisation,

**TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères):**

Taxe prélevée par la collectivité auprès des ménages, calculée en fonction de la surface bâtie et non en fonction du service rendu de ramassage des ordures ménagères.

**Traitement:** Ensemble de procédés visant à transformer les déchets pour notamment en réduire dans des conditions contrôlées le potentiel polluant initial, et la quantité ou le volume, et le cas échéant assurer leur recyclage ou leur valorisation. Le stockage en ISDND est considéré comme un mode de traitement.

**UNIVALOM:** Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers (nouveau sigle du SIDOM par arrêté préfectoral du 17 décembre 2009).

**UVE:** Unité de Valorisation énergétique, Usine d'incinération des OM avec valorisation de l'énergie.

**Valorisation énergétique:** Récupération de la chaleur émise lors de l'incinération, lors d'un autre traitement thermique ou lors d'une stabilisation biologique (stockage ou méthanisation), et valorisation de celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité. L'énergie produite est exprimée en MWh utilisés en autoconsommation, MWh vendus sous forme de chaleur et/ou d'électricité et MWh dissipés.

$$\text{Tonnage valorisé sous forme d'énergie} = \text{tonnage incinéré} - \text{REFIOM et mâchefers}$$

**Valorisation matière:** Opération visant à introduire aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

$$\text{Tonnage valorisé} = \text{tonnage entrant en centre de tri} - \text{refus non valorisés}$$

**Valorisation organique:** Opération visant à transformer la fraction fermentescible des déchets en compost. La valorisation organique est définie sur la base des tonnages de matières organiques entrants en centre de traitement biologique (et non sur les tonnages de compost).

$$\text{Tonnage valorisé} = \text{tonnage entrant} - \text{refus de compostage}$$



# UNIVALOM

*Nous donnons de la valeur à vos déchets !*  
Prévention - Traitement - Valorisation

Retrouvez toutes les informations sur  
**univalom.fr**

 04 93 65 48 07  
 [contact@univalom.fr](mailto:contact@univalom.fr)

